



REPUBLIQUE DU BENIN

Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Évaluation des
Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale
(MPDEPP-CAG)

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
(INSAE)



LES RECEPTIFS HÔTELIERS AU BENIN

Rapport thématique



Juin 2010

REPUBLIQUE DU BENIN

**Ministère de la Prospective, du Développement, de l'Évaluation des
Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action
Gouvernementale (MPDEPP-CAG)**

**Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique
(INSAE)**

**DEUXIEME RECENSEMENT GENERAL DES ENTREPRISES
(RGE 2)**

LES RECEPTIFS HÔTELIERS AU BENIN

Rapport thématique

Juin 2010

PREFACE

Le Gouvernement de la République du Bénin soucieux des défis du développement économique et du rôle capital des entreprises dans la création de la richesse, a décidé de connaître et d'apprécier l'importance et la qualité des unités économiques en organisant sur toute l'étendue du territoire national, un Recensement Général des Entreprises. Cette importante opération est la deuxième du genre depuis notre indépendance nationale.

Les principaux objectifs assignés au deuxième Recensement Général des Entreprises sont de plusieurs ordres. Il s'agit essentiellement de connaître:

- l'effectif total des unités économiques qui créent la richesse nationale,
- le nombre d'unités économiques installées sur le territoire national ;
- la répartition spatiale des entreprises ;
- l'appréciation des potentialités de création de richesse des entreprises dans les différentes localités de notre pays ;
- les caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises ;
- l'identification des caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises ;
- le niveau de l'emploi créé par les entreprises au Bénin ;
- l'appréciation du niveau de la production des unités économiques et ;
- la mesure des investissements réalisés par les entreprises.

Le RGE2 vise également à collecter les données de base nécessaires à l'appréciation des conditions d'exercice des entreprises.

L'exécution technique du Recensement Général de la Population et de l'Habitation a été confiée à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), appuyé au plan national par un Comité de Pilotage de 12 membres représentant des départements ministériels, des opérateurs économiques, des Associations d'artisans et partenaires techniques et financiers.

Dans le cadre de l'exploitation des résultats et conformément aux objectifs fixés, l'analyse des données du recensement a ciblé des thèmes précis tels que sont :

- les entreprises agricoles,
- les entreprises industrielles,
- les entreprises de bâtiments et travaux publics,
- les entreprises artisanales,
- les entreprises de transport,
- les entreprises de techniques de l'information et de la communication,
- les réceptifs hôteliers,
- les entreprises de commerce,
- les entreprises de services,
- les entreprises du secteur de la santé et,
- les entreprises du secteur de l'éducation.

Les résultats de ces différentes analyses permettent aujourd'hui de disposer des données assez détaillées sur le secteur des entreprises et sur leurs forces et faiblesses. Ils permettent également de faire l'état des lieux du secteur privé et leurs potentialités pour la création de la richesse en vue de contribuer à la réduction de la pauvreté au Bénin

Avec ces résultats, le Gouvernement dispose désormais d'un précieux instrument de politiques en faveur des opérateurs économiques et pour le développement économique et social de notre pays.

Ces résultats constituent également un instrument à la disposition des différents acteurs des secteurs socio-économiques : Opérateurs économiques ; Organisations Professionnelles ; Associations de développement ; les autorités locales ; les Organismes bilatéraux et multilatéraux de Coopération et d'Assistance qui pourront s'en servir pour éclairer les analyses et leurs décisions.

Tous ces résultats n'ont été possibles que grâce à l'appui technique et financier des Partenaires Techniques et Financiers, notamment le Millennium Challenge Account Bénin (MCA-Bénin), les Pays-Bas et la Coopération Suisse.

C'est pourquoi je voudrais, au nom du Gouvernement béninois et en mon nom personnel, adresser mes sincères remerciements et mes compliments à tous les Représentants et à tous les Responsables de ces diverses institutions.

Mes remerciements vont également :

- aux Autorités politiques et administratives de notre pays pour leur participation active et désintéressé aux travaux de terrain ;
- aux membres du Comité National Pilotage du Recensement pour leur contribution à la recherche de solutions aux nombreux problèmes qui ont jalonné la réalisation de cette opération ;
- à tous les chefs d'entreprises, groupements professionnels et corps de métiers, pour leur adhésion franche et massive à cette importante opération ;
- aux Agents Recenseurs et autres personnels déployés sur le terrain ou dans les bureaux, pour leur contribution décisive à l'exécution de cette opération.

Enfin, je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte ici pour féliciter les cadres de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) qui se sont investis sans réserve pour le succès de ce deuxième Recensement Général des Entreprises.

Le Ministre d'Etat,

AVANT- PROPOS

Le Recensement Général des entreprises est la meilleure source qui permet de disposer de façon exhaustive de données détaillées jusqu'aux plus petites unités administratives sur les caractéristiques générales des entreprises. Il constitue de ce fait un précieux instrument pour l'élaboration des programmes de promotion du secteur productif, tant au niveau national que des collectivités locales à la base.

La dernière opération du genre a été organisée en 1981 et a ciblé essentiellement les centres urbains. Le deuxième Recensement des entreprises était devenu impérieux dès lors que la base des données disponibles sur les entreprises est devenue obsolète.

Quatre grandes phases ont caractérisé cette opération d'une importance capitale pour l'économie béninoise. La première est celle des travaux préparatoires (la conception des documents techniques, la collecte préliminaire, la sensibilisation des acteurs, le recensement pilote et l'enquête post censitaire pilote), la deuxième phase est celle du dénombrement général, la troisième a été consacrée au traitement des données recueillies sur le terrain et la quatrième phase est celle de l'analyse et de la publication des résultats.

Ces différentes phases du recensement se sont déroulées grâce non seulement à la disponibilité des cadres de la Direction des Statistiques et Etudes Economiques et de la Direction du Traitement Informatique et de la Publication mais aussi au dynamisme, à la disponibilité et au sens de responsabilité de tous les cadres et agents de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). Les agents occasionnels recrutés et formés pour la circonstance ont apporté une contribution remarquable à l'exécution du recensement par leur dévouement et leur abnégation auxquels il faut rendre hommage.

Les résultats du recensement sont disponibles et constituent un atout incontournable pour l'actualisation des informations relatives aux entreprises. Avec ces résultats, le Gouvernement dispose désormais d'un précieux instrument pour l'élaboration des politiques en matière de promotion du secteur privé. Cet instrument est également à la disposition du grand public et des différents acteurs de l'activité socio-économique : opérateurs économiques, Organisations non Gouvernementales, Associations de Développement, Organismes bilatéraux et multilatéraux d'assistance et de coopération, qui pourront s'en servir pour éclairer leurs analyses et leurs décisions.

Le recensement a ciblé onze (11) branches d'activités à savoir : Commerce, Agriculture, Réceptifs hôteliers, BTP, Industrie, Santé, Secteur Educatif, Transport, TIC, Artisanat et Autres Services. Dans le secteur hôtelier, les hôtels, les motels, les auberges, les campings et les pensions ont été recensés.

L'analyse des résultats de cette importante investigation a porté sur douze (12) rapports dont onze (11) thématiques et un rapport de synthèse. A ceci s'ajoute un volume de tableaux portant sur les caractéristiques générales des entreprises béninoises. Le présent tome s'inscrit au nombre des rapports thématiques et porte sur les établissements hôteliers. Il est axé autour de trois aspects : (1) Les caractéristiques générales des réceptifs hôteliers, (2) les facteurs de production et leurs contraintes puis (3) les caractéristiques sociodémographiques des chefs d'établissements hôteliers.

Les caractéristiques générales des entreprises hôtelières prennent en compte la forme juridique, le mode de tenue de comptabilité, la formalisation de l'activité, l'inscription au

registre de commerce et le capital. Ces éléments sont analysés en vue de dégager une typologie des unités de production hôtelières au Bénin.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des réceptifs hôteliers par formalité et Chiffre d'affaires.....	44
Tableau 2 : Répartition des unités économiques par département et par type de réceptif hôtelier...	75
Tableau 3: Répartition des entreprises par année de création et par département.....	75
Tableau 4 : Répartition des entreprises par année de démarrage par département.....	75
Tableau 5: Répartition des entreprises par type d'implantation	76
Tableau 6: Répartition des réceptifs hôteliers par.....	76
Tableau 7 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et par premières activités secondaires.....	77
Tableau 8 : Répartition des réceptif hôtelier par département et.....	78
Tableau 9 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et par la durée journalière de travail	78
Tableau 10 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et Effectif du personnel Permanent 2006.....	79
Tableau 11 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et Effectif du personnel permanent 2007.....	79
Tableau 12 : Répartition des réceptifs hôteliers par commune et Effectif du personnel occasionnel 2006.....	80
Tableau 13 : Répartition des réceptifs hôteliers par commune et Effectif du Personnel occasionnel 2007.....	80
Tableau 14 : Répartition des receptif hôtelier par commune et Effectif du personnel aides familiaux 2006.....	81
Tableau 15 : Répartition des receptifs hôteliers par département et	81
Tableau 16 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et Effectifs femmes utilisés en 2006	81
Tableau 17 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et Effectifs femmes utilisés en 2007	82
Tableau 18 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et Effectifs hommes utilisés en 2006.....	82
Tableau 19 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et effectifs hommes utilisés en 2007.....	82
Tableau 20 : Répartition des réceptif hôtelier par département et Effectifs du personnels Béninois total utilisés en 2007	83

Tableau 21 : Répartition des réceptifs hôtelier par département et..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 22 : Répartition des réceptif hôtelier par département et..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 23 : Répartition des receptif hôtelier par département et..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 24 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et par type..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 25 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et par type d'unités économique
..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 26 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et par forme juridique **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 27 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et par filiale..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 28 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et par inscription au registre de commerce..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 29 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et par obtention du numéro INSAE
..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 30 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et par obtention d'IFU **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 31 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et par capital social... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 32 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et suivant le mode de comptabilité des entreprises **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 33 : Chiffre d'affaires des entreprises Béninoises en 2006 et en 2007 **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 34 : Salaires versés par les entreprises des réceptifs hôteliers en 2006 et en 2007 en FCFA
..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 35 : Répartition des réceptifs hôteliers qui ont déclaré **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 36 : Répartition des réceptifs hôteliers selon les difficultés **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 37 : Répartition des réceptifs hôteliers par montant de crédit en 2006..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 38 : Répartition des réceptifs hôteliers par montant de crédit en 2007..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 39 : Répartition des réceptifs hôteliers selon qu'il ait..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 40 : Répartition des réceptifs hôteliers qui Connaissent le..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 41 : Répartition des réceptifs hôteliers par **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 42 : Répartition des réceptifs hôteliers **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 43 : Répartition des réceptifs hôteliers **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 44 : Répartition des réceptifs hôteliers par degré de..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 45 : Répartition des réceptifs hôteliers par les principales difficultés rencontrées dans l'utilisation des services portuaires. **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 46 : Répartition des réceptifs hôteliers qui ont des **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 47 : Répartition des réceptifs hôteliers selon la foi accordée au système judiciaire par les chefs d'entreprises. **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 48 : Répartition des réceptifs hôteliers selon l'appréciation du système fiscal...**Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 49 : Répartition des réceptifs hôteliers selon la sécurité Foncière ... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 50 : Répartition des réceptifs hôteliers selon..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 51 : Répartition des réceptifs hôteliers selon la sécurité de la parcelle qui possède un titre foncier **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 52 : Répartition des réceptifs hôteliers selon la garantie qu'offre la possession d'un titre foncier si la parcelle possède un titre foncier **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 53 : Répartition des réceptifs hôteliers selon la qualité du chef d'établissement **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 54 : Répartition des réceptifs hôteliers selon le sexe du chef d'établissement...**Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 55 : Répartition des réceptifs hôteliers selon l'âge et le sexe du chef d'établissement . **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 56 : Répartition des réceptifs hôteliers selon la nationalité du chef d'établissement... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 57 : Répartition des réceptifs hôteliers selon le niveau d'études atteint par le chef d'établissement **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 58 : Répartition des réceptifs hôteliers selon les moyens de production et le département en 2006..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 59 : Répartition des réceptifs hôteliers selon les moyens de production et par département en 2007 **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 60 : Répartition des réceptifs hôteliers par moyens de production et par type de réceptif en 2006..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 61 : Répartition des réceptifs hôteliers par moyens de production et par type de réceptif en 2007 **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 62 : Répartition des réceptifs hôteliers selon la cote des établissements .. **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 63 : Répartition des réceptifs hôteliers par moyens de production et par Département **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 64 : Répartition des réceptifs hôteliers par formalité et effectif du personnel ...**Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 65 : Répartition des réceptifs hôteliers par formalité et effectif du personnel ...**Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 66 : Répartition des réceptifs hôteliers par formalité et effectif du personnel ...**Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 67 : Répartition des réceptifs hôteliers par formalité et effectif du personnel ...**Erreur ! Signet non défini.**

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des réceptifs hôteliers par type.....	22
Graphique 2 : Répartition des réceptifs hôteliers selon leur milieu d'implantation (milieu rural et milieu urbain).	23
Graphique 3 : la cote des réceptifs hôteliers	24
Graphique 4 : Répartition des réceptifs hôteliers par première activités secondaires	25
Graphique 5 : Répartition des réceptifs hôteliers par inscription au registre de commerce	27
Graphique 6 : Répartition des réceptifs hôteliers par obtention du numéro INSAE	28
Graphique 7 : Répartition des réceptifs hôteliers par type et obtention du numéro INSAE	28
Graphique 8 : Répartition des réceptifs hôteliers par obtention d'IFU	29
Graphique 9 : Répartition des réceptifs hôteliers suivant le mode de comptabilité des entreprises .	29
Graphique 10 : Répartition des réceptifs hôteliers qui ont déclaré les employés au CNSS en 2007....	30
Graphique 11: Répartition des réceptifs hôteliers selon leur formalisation.....	30
Graphique 12 :Genre des responsables d'entreprise selon le l'âge.....	31

Graphique 13 : Sexe des responsables d'entreprise	31
Graphique 14 : Groupe d'âge des responsables d'entreprise.....	32
Graphique 15 : Niveau d'études atteint par les responsables d'entreprise	32
Graphique 16 : Comparaison des réceptifs hôteliers selon l'effectif du personnel permanent entre 2006 et 2007.....	35
Graphique 17 : Comparaison des réceptifs hôteliers selon l'effectif du personnel occasionnel 2006 et 2007.....	35
Graphique 18 : Comparaison des réceptifs hôteliers selon l'effectif du personnel féminin 2006 et 2007.....	36
Graphique 19 : Comparaison des réceptifs hôteliers selon l'effectif du personnel masculin 2006 et 2007.....	37
Graphique 20 : Répartition des réceptifs hôteliers selon l'effectif du personnel béninois total en 2007.....	37
Graphique 21 : Répartition des réceptifs hôteliers selon l'effectif du personnel des autres pays UEMOA en 2007	38
Graphique 22 : Répartition des réceptifs hôteliers selon l'effectif du personnel des autres pays Africains total en 2007	38
Graphique 23 : Répartition des réceptifs hôteliers selon l'effectif du personnel des autres Nationalités total en 2007	39
Graphique 24 : Répartition des réceptifs hôteliers suivant les difficultés	40
Graphique 25 : Evolution du nombre de réceptifs hôteliers selon le nombre de jours consacrés aux activités	Erreur ! Signet non défini.
Graphique 25 : Evolution du nombre de réceptifs hôteliers selon le nombre de jours consacrés aux activités	40
Graphique 26 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et par La durée journalière de travail.....	41
Graphique 27: Facilités dans le financement des activités	42
Graphique 28 : Répartition des réceptifs hôteliers par capital social.....	43
Graphique 29 : Les réceptifs hôteliers qui connaissent le CAMEC.....	45
Graphique 30 : Les difficultés rencontrées dans l'utilisation des services portuaires.	45
Graphique 31 : Appréciation du système judiciaire.	46
Graphique 32 : Appréciation du nombre d'impôts en vigueur au Bénin	46
Graphique 33 : statut des parcelles occupées par les réceptifs hôteliers.....	47

Graphique 34 : Degré de connaissance du statut foncier des parcelles renfermant les réceptifs hôteliers.....	47
Graphique 35 : Appréciation du degré de sécurisation d'une parcelle par un titre foncier	48
Graphique 36 : Garanties offertes par le titre foncier	48

SIGLES ETABREVIATIONS UTILISES

CAMeC : Centre de Médiation d'Arbitrage et de Conciliation

CCIB : Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin

CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale

IFU : Identifiant Fiscal Unique

INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

MCA-Bénin : Millenium Challenge Account

MPDEPP-CAG : Ministère de la Prospective du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PMI : Petites et Moyennes Industries

RGE-2 : Deuxième Recensement Général des Entreprises

SA : Société Anonyme

SARL : Société A Responsabilité Limitée

SNC : Société en Nom Collectif

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Sommaire

LISTE DES TABLEAUX	Erreur ! Signet non défini.
LISTE DES FIGURES	Erreur ! Signet non défini.
SIGLES ETABREVIATIONS UTILISES	Erreur ! Signet non défini.
RESUME	13
1.1. Présentation globale du secteur hôtelier	21
1.2. Organisation et caractéristiques économiques.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Caractéristiques des réceptifs hôteliers	22
2.1. Aperçu général	22
2.2. La structure sectorielle	24
2.3. La permanence des établissements sur le marché	25
2.4. Le statut juridique des unités économiques	26
2.5. Type d'implantation	26
2.6. Le degré d'informalité	27
2.6.2. Numéro INSAE	27
2.6.3. IFU	28
2.6.4. Mode de comptabilité des entreprises	29
2.6.5. Avoir déclaré les employés à la CNSS.....	29
3. Caractéristiques des chefs d'entreprises.....	30
3.1. Genre des chefs d'entreprise	30
3.2. L'âge des entrepreneurs.....	31
3.3. Le niveau d'instruction et la formation de base des entrepreneurs.....	32
3.3.1. Le niveau d'instruction des chefs d'entreprises.....	32
4. Exploitation.....	32
4.1. Les facteurs de production.....	32
4.1.1. Les moyens de production des réceptifs hôteliers	32
4.1.2. Personnel permanent des réceptifs hôteliers.....	34
4.1.3. Personnel occasionnel des réceptifs hôteliers	35
4.1.4. Personnel aides familiaux des réceptifs hôteliers.....	35

4.1.5. Personnel féminin	36
4.1.6. Le personnel masculin	36
4.1.7. Personnel béninois	37
4.1.8. Personnel des autres pays UEMOA en 2007	37
4.1.9. Personnel des autres pays Africains total en 2007	38
4.1.10. Personnel des autres Nationalités total en 2007	38
4.1.11. Difficultés liées à l'effectif	39
4.1.12. Nombre hebdomadaire de jours œuvrés	40
4.1.13. Nombre quotidien d'heures travaillées.....	41
4.1.14. Salaires du personnel permanent.....	41
4.1.15. Financement des entreprises	42
4.1.16. Le capital/investissement	43
4.2. La production.....	44
4.2.1. Chiffre D'affaires.....	44
5. Opinions des chefs d'entreprises.....	44
5.1 Instance de règlement des conflits.....	44
5.2. Degré d'utilisation des services portuaires	45
5.3. Appréciation par les chefs d'entreprises de la qualité des services portuaires.....	45
5.4. Appréciation du système judiciaire	45
5.5. Appréciation du système fiscal.....	46
5.6. Situation foncière des parcelles	46
5.7. Statut foncier des parcelles des réceptifs hôteliers	47
5.8. Perception des responsables des réceptifs hôteliers quant aux garanties offertes par la détention du titre foncier.....	48

LES RECEPTIFS HÔTELIERS AU BENIN

Kabirou SANNI – Agnès ALAYE FLENON - Norbert BESSANH

Juin 2010

RESUME

L'hôtellerie constitue un des piliers phares de la grappe tourisme de l'agenda pour un Bénin nouveau. L'industrie hôtelière offre en effet un potentiel immense pour l'attraction des investissements directs étrangers susceptibles d'impulser un nouveau dynamisme au tourisme béninois. Les hôtels ont pendant longtemps été répertoriés par le ministère du tourisme qui, pour des besoins de fiscalité, suit l'activité de ces unités. Ainsi, 265 réceptifs hôteliers avaient été suivis en 2001. Depuis, la situation a beaucoup évolué et le deuxième Recensement Général des Entreprises a, à travers son module réceptifs hôteliers investigué sur ces unités.

A l'issue de la collecte des données, 492 réceptifs hôteliers ont été dénombrés sur toute l'étendue du territoire national. Toutefois, 418 d'entre eux ont pu être effectivement interrogés soit un taux de réponse de 85%. Les réceptifs hôteliers recensés sont constitués d'auberges (38%), d'hôtels (26%), de motels (12%), de pensions (5%) et de campings (1%). Ils sont pour la plupart implantés en milieu urbain et entièrement constitués d'établissements sédentaires. Au-delà de leur activité principale consistant au service d'hébergement de courte durée, ils s'investissent dans des activités secondaires telles que les services de restauration qui ne peuvent être dissociés de l'activité d'hébergement. Les unités de réceptifs hôteliers travaillent en général 7 jours par semaine et 20 heures par jour.

La répartition géographique des établissements hôteliers suggère une présence notable de ces unités dans le Littoral (25%) suivi de l'Atlantique (14%). Le Littoral jouit d'une position géographique donnant accès à la mer. Les hôtels choisissent de s'y installer pour offrir à leur clientèle le privilège de profiter pleinement des plages ensoleillées du Sud du pays. L'Atlantique bénéficie pour sa part de la proximité qu'il entretient avec le Littoral qui reste la destination la plus fréquentée du pays.

La structure de l'économie béninoise, caractérisée par un secteur informel prépondérant et une multitude de micro-entreprises se remarque au niveau des réceptifs hôteliers à travers la forte proportion d'entreprises individuelles (91%). De plus, les hôtels béninois sont peu formalisés (16%) ne possédant en général pas de registre de commerce, encore moins de numéro INSAE ou d'identifiant IFU. De même, la moitié de ces établissements ne tient pas de comptabilité qu'elle soit écrite formelle ou simplifiée. Ceci traduit la précarité des modes de gestion dans ce secteur, qui contraste avec les exigences d'une industrie hôtelière compétitive et attrayante. L'emploi dans l'hôtellerie reste essentiellement informel puisque seulement 15,6% des réceptifs ont déclaré au moins une partie de leurs employés auprès de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). De plus, ce secteur génère un niveau d'emplois relativement faible puisque les effectifs de personnes employées de façon permanente sont passés de 1548 en 2006 à 1641 en 2007.

Par ailleurs, les établissements hôteliers sont pour la plupart exclus du système de financement bancaire puisque très peu d'entre eux ont bénéficié de prêts ou de facilités de financement entre 2006 et 2007. Cette situation se ressent au niveau de la production puisque deux réceptifs sur trois ont enregistré un chiffre d'affaires inférieur à 1 million F CFA en 2007. Ceci tient par ailleurs aux difficultés rencontrées par ces établissements dans le développement de leurs activités.

Ces difficultés se rapportent essentiellement à l'insuffisance de capital qui constitue en outre l'écueil à l'élargissement le plus rencontré au niveau des entreprises béninoises. Il est donc impératif d'envisager un assouplissement des dispositions bancaires en vue d'amorcer la capitalisation des hôtels pour une meilleure attractivité.

Les responsables d'entreprises hôtelières sont majoritairement jeunes et hommes et généralement instruits. En effet, seuls 3,3% d'entre eux n'ont pas fréquenté l'école pendant que près de 30,0% ont le niveau supérieur. Cette situation traduit la qualité de l'entrepreneuriat dans ce secteur. Néanmoins, le renforcement du capital humain doit se poursuivre pour garantir une meilleure qualité des employés.

En outre, 87,1% des responsables de réceptifs hôteliers ne connaissent pas le Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de la CCIB. Comme dans l'ensemble, les établissements hôteliers ont recours à d'autres procédés pour régler les différents auxquels ils sont confrontés dans l'exercice de leurs activités. La visibilité de l'institution se doit donc d'être améliorée.

La majorité des réceptifs hôteliers juge par ailleurs le nombre d'impôts auxquels ils sont assujettis élevé (59,3%). Ce niveau est remarquablement plus élevé que dans l'ensemble des entreprises béninoises (40%). Ceci renchérit la nécessité de mettre en place une fiscalité plus diversifiée capable de diminuer la charge fiscale dans certains secteurs vitaux de l'économie nationale.

NOTE METHODOLOGIQUE

1. Le deuxième recensement national des entreprises est une opération de grande envergure qui a ciblé toutes les unités de production ayant un local fixe identifiable sur le terrain. Les opérations ont concerné les unités économiques et non les ménages. C'est dire qu'il ne s'agit pas de s'attendre à avoir par exemple un nombre d'artisans, mais plutôt un nombre d'entreprises artisanales.

2. L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. On y distingue les grandes entreprises, les Petites et Moyennes Entreprises (PME), les Petites et Moyennes Industries (PMI) ainsi que les Micro entreprises du secteur informel.

3. Est considérée comme PME/PMI toute entreprise qui remplit les conditions suivantes : être légalement constituée, tenir une comptabilité régulière, ne pas être filiale d'une multinationale, avoir un effectif de 5 à 10 employés permanents, avoir un capital social entre 1 et 50 millions ou avoir réalisé un investissement compris entre 5 et 500 millions.

4. L'unité statistique recensée est l'établissement. Il se définit comme une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

5. Le recensement a couvert toutes les entreprises exerçant une activité économique sur le territoire national. Cette opération concerne les unités économiques disposant ou non d'une structure de gestion organisée. L'unité enquêtée est essentiellement l'établissement appartenant à toute entreprise du secteur moderne ainsi que les unités économiques sédentaires et semi-sédentaires évoluant dans l'informel. Les unités installées dans les marchés sont également concernées par cette opération.

6. Les entreprises sédentaires sont des unités économiques ayant un local avec fermeture sécurisée où les outils de travail sont disponibles de façon permanente. Les semi-sédentaires par contre, sont des unités économiques ayant un local sans fermeture.

7. Les unités artisanales et toutes les entreprises à caractère strictement familial n'ayant pas de numéro INSAE ou d'Identifiant Fiscal Unique (IFU), ne produisant pas de documents comptables selon un plan formel, mais pouvant faire le point hebdomadaire ou mensuel de leurs recettes et de leurs charges et utilisant une main d'œuvre rémunérée ou non sont incluses

dans le champ du recensement. Sont exclues du champ du recensement les unités économiques n'ayant pas un local (les unités économiques ambulantes).

8. Le recensement s'est déroulé sur le plan national et quel que soit le milieu (urbain et rural).

- En milieu urbain, il a été procédé à un balayage systématique de tous les quartiers de ville ;
- En milieu rural, seuls les chefs lieux d'arrondissements ont été pris en compte dans le recensement. En effet, dans ce milieu, les entreprises sont surtout concentrées dans les chefs lieux d'arrondissement. Toutefois les unités économiques d'une certaine importance situées dans les villages et dont les autorités administratives ont signalé la présence ont été recensées.

INTRODUCTION

Pendant longtemps, plusieurs opérations statistiques menées dans notre pays ce sont surtout intéressées aux problèmes démographiques et aux conditions de vie des populations. Les opérations de recensement général de la population et de l'habitation ainsi que les projections démographiques qui l'ont suivi ont permis de connaître l'évolution de l'effectif de la population béninoise afin d'apprécier la taille du marché des consommateurs ainsi que leur répartition spatiale. En outre, les enquêtes budget-consommation, notamment l'enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages de 2006 et celle de 2007, ont enrichi l'information relative à la structure de dépenses des ménages et les biens et services consommés.

Le secteur de l'hôtellerie reste jusque là pauvre en données statistiques. Or, notre pays a opté, depuis 1990, pour la libéralisation de son économie. Cette option retenue pour l'économie béninoise fait de chaque branche d'activités composant le secteur privé dont notamment l'hôtellerie, un acteur principal de développement du secteur du tourisme.

Par ailleurs, en vue de relever le défi du développement et de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'Etat béninois a défini des orientations stratégiques dont l'une des actions est la promotion du renouveau économique. Ce renouveau économique ne saurait être réalisé sans l'existence d'entreprises compétitives, génératrices d'emplois rémunérateurs. Les décisions, de nature à redynamiser le secteur touristique et à induire une croissance économique durable, doivent être prises sur la base d'informations statistiques fiables dont notamment : l'effectif et la nature des entreprises existantes, les services offerts, les capacités installées, le potentiel d'accueil de touristes, etc. Aussi, est-il important de répondre aux interrogations suivantes :

- Combien d'hôtels existent au Bénin?
- Où sont-elles situées?
- Quelle est leur taille?
- Comment fonctionnent-elles?
- Quelles sont les difficultés qu'elles rencontrent?
- Quel est le niveau d'instruction de leurs responsables,...etc. ?

L'organisation du deuxième recensement général des entreprises (RGE2) apporte une réponse à ces interrogations. Elle s'inscrit dans la prise en charge des exigences statistiques induites par la vision du Gouvernement qui a opté pour le renouveau économique dans la perspective de l'accélération de la croissance et de la construction de l'émergence économique de notre pays.

Le présent rapport livre aux lecteurs, les résultats de l'opération sur le secteur de l'hôtellerie. Il est structuré en cinq parties. Après avoir situé le cadre général de l'étude, il présente les caractéristiques générales des unités économiques installées dans notre pays. Le document aborde ensuite quelques caractéristiques sociodémographiques des chefs

d'entreprises (sexe, niveau d'instruction, âge). Pour finir, une analyse du système d'exploitation des réceptifs hôteliers est faite d'une part, et, d'autre part une présentation de l'opinion des responsables d'hôtels sur certaines questions telles que le système judiciaire et fiscal, et l'efficacité des services portuaires a été analysées.

1. Cadre général

1.1 Méthodologie de collecte

Pour ce qui concerne la répartition des entreprises par type d'implantation, tous les réceptifs hôteliers recensés sont sédentaires. (voir tableau n°4 en annexe)

La réalisation du recensement Général des Entreprises, 2^{ème} édition (RGE 2) a été financée par le Programme Millenium Challenge Account (MCA-Bénin) du gouvernement du Bénin, de la Coopération des Pays-Bas et de la Coopération Suisse.

Le deuxième recensement général des entreprises est une opération de grande envergure qui a ciblé toutes les entreprises ayant un local fixe identifiable sur le terrain. Les opérations ont concerné les unités économiques. C'est dire qu'il ne s'agit pas de s'attendre à avoir par exemple le nombre de personnes intervenant dans le secteur, mais plutôt le nombre d'entreprises.

L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. On y distingue les grandes entreprises, les Petites et Moyennes Entreprises (PME), les Petites et Moyennes Industries (PMI) ainsi que les Micro entreprises du secteur informel.

L'unité statistique recensée est l'établissement. Il se définit comme une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Le recensement a couvert toutes les entreprises exerçant sur le territoire national. Cette opération concerne les unités économiques disposant ou non d'une structure de gestion organisée. L'unité enquêtée est essentiellement l'établissement appartenant à toute entreprise du secteur moderne ainsi que les unités économiques sédentaires et semi-sédentaires évoluant dans l'informel. Les unités installées dans les marchés sont également concernées par cette opération. Les unités économiques strictement familiales n'ayant pas de numéro INSAE ou l'Identifiant Fiscal Unique (IFU), ne produisant pas de documents comptables selon un plan formel, mais pouvant faire le point hebdomadaire ou mensuel de leurs recettes et de leurs charges et utilisant une main d'œuvre rémunérée ou non sont incluses dans le champ du recensement. Sont exclus du champ du recensement les unités économiques n'ayant pas un local (les unités économiques ambulantes).

En milieu urbain, il a été procédé à un balayage systématique de tous les quartiers de ville.

En milieu rural, seuls les chefs lieux d'arrondissements ont été pris en compte dans le recensement. En effet, dans ce milieu, les entreprises sont surtout concentrées dans les chefs lieux d'arrondissement. Toutefois, les unités économiques d'une certaine importance situées dans les villages et dont les autorités administratives ont signalé la présence ont été recensées.

1.2 Définition de quelques concepts

a- Réceptifs hôteliers

C'est une unité économique, offrant des installations d'hébergement et dépendant d'une administration ou d'une autorité unique. L'établissement en tant qu'entreprise est la personne physique ou morale possédant ou gérant plusieurs unités.

b- Chambre

C'est un logement comprenant une ou plusieurs pièces.

c- Capacité en chambres

C'est le nombre total de chambres conçues pour héberger des voyageurs. Il ne comprend ni l'appartement privé du propriétaire, ni les chambres des employés, ni les pièces de rangement.

d- Nombre total de places-lits

C'est le nombre total de lits installés en permanence dans les chambres d'un établissement. Il comprend aussi bien les lits à une place que les lits à deux places ; mais exclut l'ensemble des lits de réserves et ceux des employés.

e- Nombre de places-lits disponibles

C'est l'ensemble des lits exploitables ou exploités courant d'un mois.

f- Hôtel

C'est un établissement commercial d'hébergement homologué qui offre des chambres ou des appartements meublés en location soit à une clientèle qui effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, mais qui sauf exception, n'y élit pas domicile. Il peut comporter un service de restauration; il est exploité toute l'année en permanence ou seulement pendant une période de l'année.

g- Motel

C'est un établissement commercial d'hébergement situé à proximité d'un axe routier, hors des agglomérations ou à leur périphérie, homologué, qui loue des chambres ou des appartements meublés à une clientèle généralement composé d'automobilistes de passage. Il comporte des unités de logement isolées, sous forme de pavillons ou groupées en un lotissement de plein pied, indépendantes et dotées chacune d'installations sanitaires complètes. Un garage ou des abris à voiture doivent se trouver à proximité immédiate des chambres offertes à la clientèle. Son exploitation est permanente.

h- Auberge

C'est un établissement commercial offrant des services d'hébergement et de restauration de dimension modeste et d'une faible capacité d'accueil. Il est situé hors des agglomérations urbaines ; généralement en milieu rural. Elle met l'accent plus sur la restauration que sur l'hébergement.

i- Relais

Situé, en général, hors des agglomérations ou leur périphérie, il est doté d'un parc ou d'un jardin. Il offre obligatoirement un service de restauration avec un choix de menus régionaux ; son exploitation est permanente ou saisonnière.

j- Pension de famille

Un établissement où les hôtes sont logés dans des conditions rappelant la vie familiale (repas en commun, excursions organisées ensemble, etc....)

k- Campement

C'est un établissement commercial d'installation provisoire et rudimentaire, offrant des services d'hébergement.

l- Hôtels, résidences, motels, auberges, relais, pensions et campements

Ils offrent à leur clientèle le logement, et éventuellement la restauration. Leur exploitation est assurée dans de bonnes conditions d'accueil. Ils doivent respecter les règles de sécurité en vigueur en République du Bénin.

Selon les installations et le confort, on peut distinguer plusieurs catégories d'hôtels ou de motels. Chaque catégorie est distinguée suivant le nombre d'étoiles.

m- Hôtels, motels, auberges à une étoile

Sont de confort moyen, comportant au moins sept (7) chambres. Ils s'adressent à une clientèle peu exigeante.

n- Hôtels, motels, auberges à deux étoiles

Ils présentent les mêmes caractéristiques générales que les précédents. Des particularités n'interviennent que lorsqu'il s'agit des normes techniques qui font un établissement de bon confort.

o- Hôtels, motels, auberges à trois étoiles

Ce sont des établissements commerciaux de grand confort comportant outre les installations prévues pour les catégories 1 et 2 étoiles, les particularités suivantes :

- Ambiance et décor sont de bon goût
- Tous les services sont assurés par un personnel disponible et qualifié.

p- Hôtels à quatre étoiles

Il s'agit d'établissements commerciaux de grand confort situé aussi bien au centre – ville qu'en périphérie ainsi que dans les grands centres touristiques.

- Ils s'adressent à une clientèle aisée recherchant le confort.
- La compétence et la tenue de la direction et du personnel à tous les services sont d'un grand standing.

q- Hôtels à quatre étoiles - luxe ou 5 étoiles

Il s'agit d'établissements commerciaux de très grand luxe de classe internationale située aussi bien au centre – ville qu'en périphérie ainsi que dans les grands centres touristiques. Ils comportent outre les installations prévues pour la catégorie 3 étoiles les caractéristiques suivantes :

la clientèle exige un grand confort

la compétence et la tenue de la direction et du personnel à tous les services sont d'un grand standing.

1.3. Présentation globale du secteur hôtelier

Notre pays dispose selon le recensement de la Direction de Tourisme et de l'Hôtellerie en 1998, de 225 établissements hôteliers autorisés et très inégalement répartis sur toute l'étendue du territoire national.

Le tableau n°1 illustre la répartition de ces réceptifs hôteliers par département en 1998.

Tableau n°1 : Répartition par département des réceptifs

Départements	Nombre d'établissement	Part en pourcentage
Atacora/Donga	15	6,7
Atlantique/Littoral	134	59,6
Borgou/Alibori	19	8,4
Mono/Couffo	16	7,7
Ouémé/Plateau	24	10,7
Zou/Collines	17	7,5
Total	225	100

Source : DTH ; 1998

De ce tableau (tableau n°1) il ressort la nette concentration des établissements hôteliers dans les départements de l'Atlantique et du Littoral (59,6%) en 1998. Il faut noter qu'à ces établissements hôteliers, il faut ajouter ceux non autorisés qui concurrencent de manière déloyale les premiers.

En 2001, environ 265 réceptifs ont été recensés par la direction du tourisme et de l'hébergement avec un nombre important pour le Littoral.

L'hébergement et la restauration constituent les principales activités des réceptifs hôteliers. Ils sont très concentrés à Cotonou et leur gestion est confiée dans une large mesure à des opérateurs privés. Les principaux clients des réceptifs sont généralement les fonctionnaires de l'Etat en mission, les employés des projets et programmes, les employés des entreprises de commerce, de service et bâtiment, travaux publics, les touristes etc.

Le Recensement Général des Entreprises exécuté en 2008, a permis d'analyser les potentialités économiques du secteur hôtelier au Bénin.

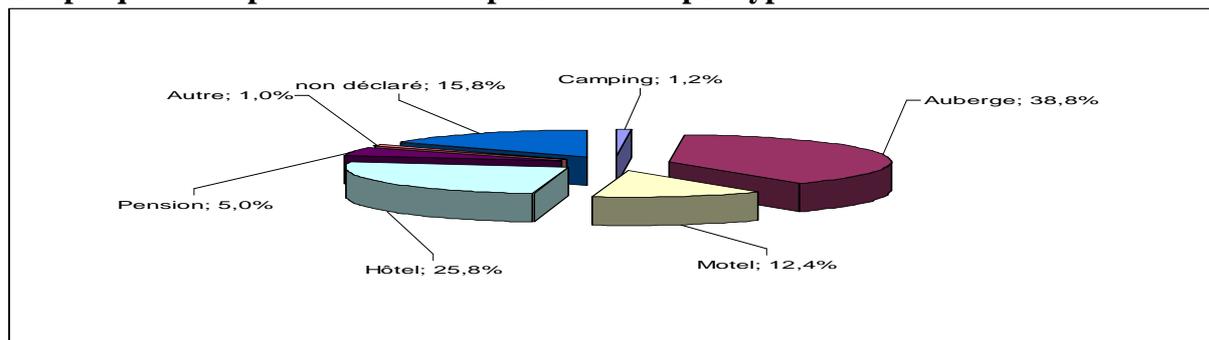
2. Caractéristiques des réceptifs hôteliers

2.1. Aperçu général

Au total, 492 réceptifs hôteliers ont été énumérés et 418 sont recensés. C'est dans le département du Littoral qu'il y a le plus grand nombre de réceptifs hôteliers : 124 soit un peu plus du quart des réceptifs hôteliers recensés suivi du département de l'Atlantique : 53 réceptifs hôteliers soit 12,7%, et en dernière position le département du Plateau avec 8 réceptifs hôteliers soit 1,9%.

Pour les types de réceptifs hôteliers ce sont les auberges qui occupent la première place : 38,7% des réceptifs hôteliers suivis respectivement des hôtels (25,8%), des motels (12,44%) des pensions (5,0%) et en dernière position des campings (1,2%). (Voir tableau n°1 en annexe)

Graphique 1 : Répartition des réceptifs hôteliers par type.



Presque la quasi-totalité des réceptifs hôteliers sont des propriétés privées alors que 0,2% soit un seul est public et 0,5% sont semi publics. Signalons que cette unité économique à caractère public se trouve dans le département de l'Atacora, et les deux autres semi-publics, sont dans les départements de Ouémé et du Mono.

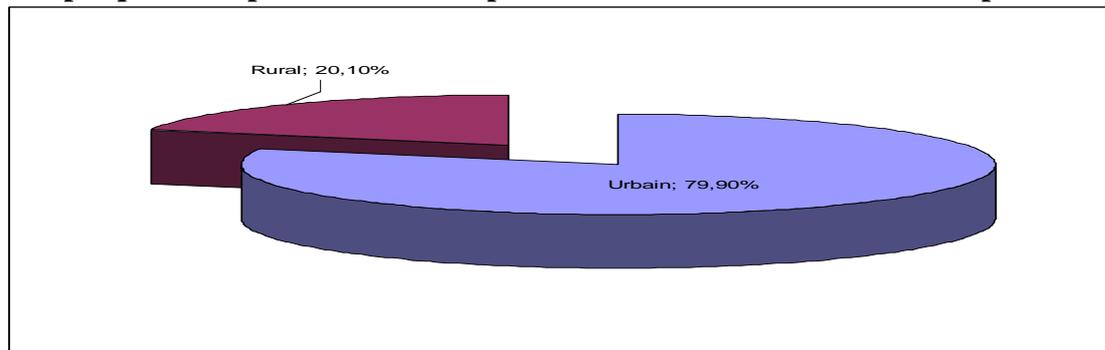
Tableau 2: Répartition des réceptifs hôteliers par département selon le type d'unités économique

Département	Privé	Public	Semi-public	Total
ALIBORI	10	0	0	10
ATACORA	22	1	0	23
ATLANTIQUE	53	0	0	53
BORGOU	52	0	0	52
COLLINES	24	0	0	24
COUFFO	13	0	0	13
DONGA	10	0	0	10
LITTORAL	124	0	0	124
MONO	29	0	1	30
OUEME	25	0	1	26
PLATEAU	8	0	0	8
ZOU	45	0	0	45
Total	415	1	2	418

Source ; INSAE, RGE 2, 2008

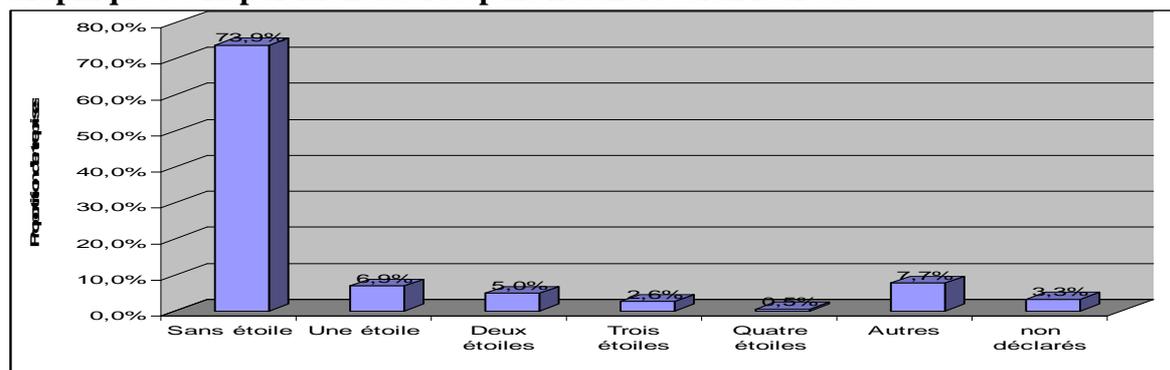
Le graphique n°2 montre que parmi les 418 réceptifs recensés le cinquième est implanté dans les milieux ruraux et le quatre cinquième dans les milieux urbains. Il ressort que les réceptifs hôteliers sont plus installés dans les milieux urbains.

Graphique 2 : Répartition des réceptifs hôteliers selon leur milieu d'implantation.



D'après le recensement général des entreprises près des trois quart des réceptifs hôteliers recensés soit (73,9%) sont sans étoile, les réceptifs hôteliers à une étoile représentent 6,9% contre 5,0% pour les deux étoiles et 2,6% pour les trois étoiles, les réceptifs hôteliers à quatre étoiles sont très peu installés au Bénin ils sont au nombre de 02 à être recensés en 2008. la difficulté rencontrée est que les plus grand réceptifs hôteliers installés à Cotonou ont refusé de répondre à nos questionnaires. (Voir le graphique n°3)

Graphique 3 : Répartition des réceptifs hôteliers selon leur cote



2.2. La structure sectorielle

Partout dans les départements du pays, les 418 réceptifs hôteliers ont la même activité principale. Ils pratiquent tous l'hôtellerie et l'hébergement de courte durée. (voir tableau 3).

Tableau n°3: Répartition par département des réceptifs hôteliers selon l'activité principale

Département	Activité principale: Hôtels et hébergement de courte durée	Fréquence
	<i>Effectif</i>	
ALIBORI	10	2,39
ATACORA	23	5,5
ATLANTIQUE	53	12,68
BORGOU	52	12,44
COLLINES	24	5,74
COUFFO	13	3,11
DONGA	10	2,39
LITTORAL	125	29,9
MONO	29	6,94
OUEME	26	6,22
PLATEAU	8	1,91
ZOU	45	10,77
Total	418	100

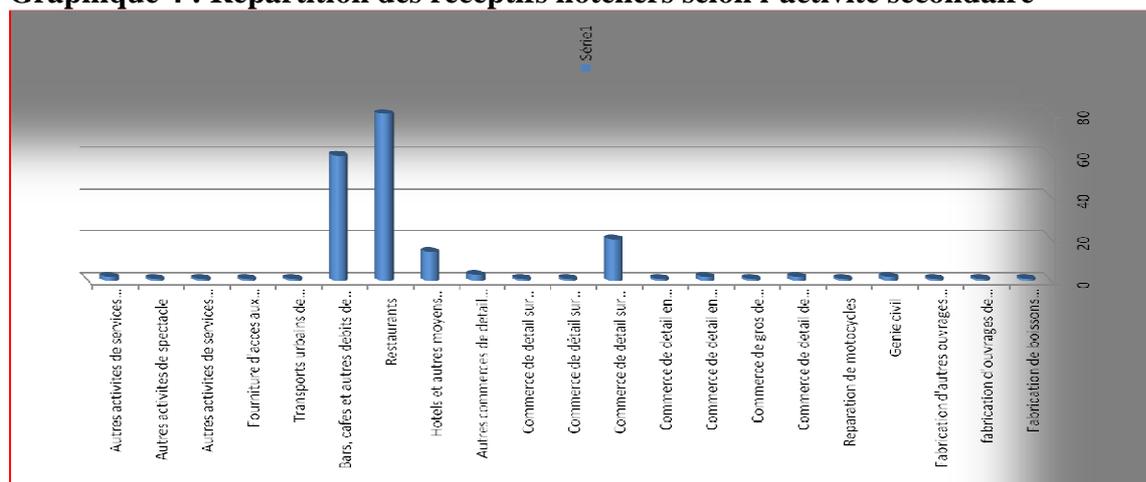
Source ; INSAE, RGE 2, 2008

Le graphique n°4 ci-dessous montre qu'en matière d'activités secondaires, les restaurations viennent en tête avec 19,14% puis les débits de boissons (14,4%), suivent le commerce de détail sur éventaires et marchés de céréales avec 4,8%. Les autres à savoir la fabrication de boissons alcoolisées, d'ouvrages de charpenterie et de menuiserie, d'autres ouvrages en métaux; travail des métaux, réparation de motocycles, commerce de détail de carburants, commerce de gros de produits alimentaires, boissons et tabac, commerce de détail en magasin

spécialisé de produits alimentaires, commerce de détail en magasin spécialisé de produits pharmaceutiques, commerce de détail sur éventaires et marchés de textiles, commerce de détail sur éventaires, autres commerces de détail hors magasin, transports urbains de passagers, fourniture d'accès aux réseaux de télécommunication, autres activités de spectacle, autres activités de services personnels se retrouvent dans des proportions très faibles.

Les 19,14% des réceptifs hôteliers qui ont pour première activité secondaire les restaurants, se répartissent comme suit : Littoral (4,3%), Borgou (2,4%), Zou (2,4%), Atlantique (1,9%), Mono (1,9%), Collines (1,7%), Atacora (1,2%), Ouémé (1,2%), Alibori (1,0%), Donga (1,0%), Plateau (0,5%) et le département du Couffo (0%).

Graphique 4 : Répartition des réceptifs hôteliers selon l'activité secondaire



2.3. La permanence des établissements sur le marché

Le tableau n°4 ci-dessous présente la répartition des différents types de réceptifs selon leur année de création. Leur permanence sur le marché est définie à partir de leur année de création. Tout réceptif hôtelier créé avant l'année 2004, est permanent sur le marché. Ainsi parmi les 418 réceptifs, un peu plus de la moitié sont permanents sur le marché (51,91%).

Tableau 4: Répartition des réceptifs hôteliers par type et selon l'année de création.

Année de création							Non	Total
	Camping	Auberge	Motel	Hôtel	Pension	Autre	déclaré	
Avant 1960	0	0	0	1	0	0	0	1
1960 à 1964	0	1	0	0	0	0	0	1
1965 à 1969	0	1	0	1	0	1	0	3
1970 à 1974	0	0	0	2	0	0	0	2
1975 à 1979	0	0	0	4	0	0	0	4
1980 à 1984	0	2	4	3	0	0	2	11
1985 à 1989	1	6	3	3	0	0	2	15
1990 à 1994	0	13	3	5	1	0	5	27
1995 à 1999	0	24	7	16	6	0	8	61
2000 à 2004	3	49	17	33	7	0	14	123
2005 à 2008	1	63	17	36	7	3	16	143
Non déclaré	0	3	1	4	0	0	19	27
Total	5	162	52	108	21	4	66	418

Source ; INSAE, RGE 2, 2008

2.4. Le statut juridique des unités économiques

Presque la quasi-totalité des réceptifs hôteliers 91,39% sont des entreprises individuelles. Le département du Littoral vient en tête avec le quart des entreprises individuelles suivi par celui de l'Atlantique avec 13,35%.

Les 5,50% des réceptifs hôteliers recensés sont : des SARL (1,20%), des SA, (0,24%), des sociétés de fait (0,48%), des Sociétés en Noms Collectifs (SNC) et (0,24%) sont des sociétés en participation et coopérative. (voir tableau 5)

Tableau n° 5 Répartition des réceptifs hôteliers par département selon la forme juridique

DEPARTEMENT	Entreprise individuelle	SARL	SA	Société de fait	Société en Nom Collectif (SNC)	Société en participation	Coopérative	Autre	Total
ALIBORI	10	0	0	0	0	0	0	0	10
ATACORA	21	0	0	0	0	0	0	2	23
ATLANTIQUE	51	1	0	1	0	0	0	0	53
BORGOU	50	0	0	0	1	0	1	0	52
COLLINES	23	0	1	0	0	0	0	0	24
COUFFO	13	0	0	0	0	0	0	0	13
DONGA	10	0	0	0	0	0	0	0	10
LITTORAL	99	20	2	0	1	1	0	1	124
MONO	28	1	1	0	0	0	0	0	30
OUEME	24	1	1	0	0	0	0	0	26
PLATEAU	8	0	0	0	0	0	0	0	8
ZOU	45	0	0	0	0	0	0	0	45
Total	382	23	5	1	2	1	1	3	418

Source ; INSAE, RGE 2, 2008

2.5. Type d'implantation

Les réceptifs hôteliers sont caractérisés par la sédentarité. Le Recensement Général des Entreprises organisé du 20 Octobre au 19 Décembre 2008, confirme ce caractère avec une totale sédentarité (100%) des réceptifs hôteliers sur toute l'étendue du territoire national. Il est important de noter la présence au sein des 418 réceptifs hôteliers recensés, qu'un petit nombre appartient à des filiales de réceptifs hôteliers étrangers. Ils sont au total au nombre de 5 et se répartissent comme suit : les départements du Zou (02), de Ouémé (01) et du Borgou (07). (voir tableau 6)

Tableau n°6 Répartition par département des réceptifs selon le type d'implantation

Département	Sédentaire	Fréquence
Alibori	10	2,4%
Atacora	23	5,5%
Atlantique	53	12,7%
Borgou	52	12,4%
Collines	24	5,7%
Couffo	13	3,1%
Donga	10	2,4%
Littoral	124	29,7%
Mono	30	7,2%
Ouémé	26	6,2%
Plateau	8	1,9%
Zou	45	10,8%
Ensemble	418	100,0%

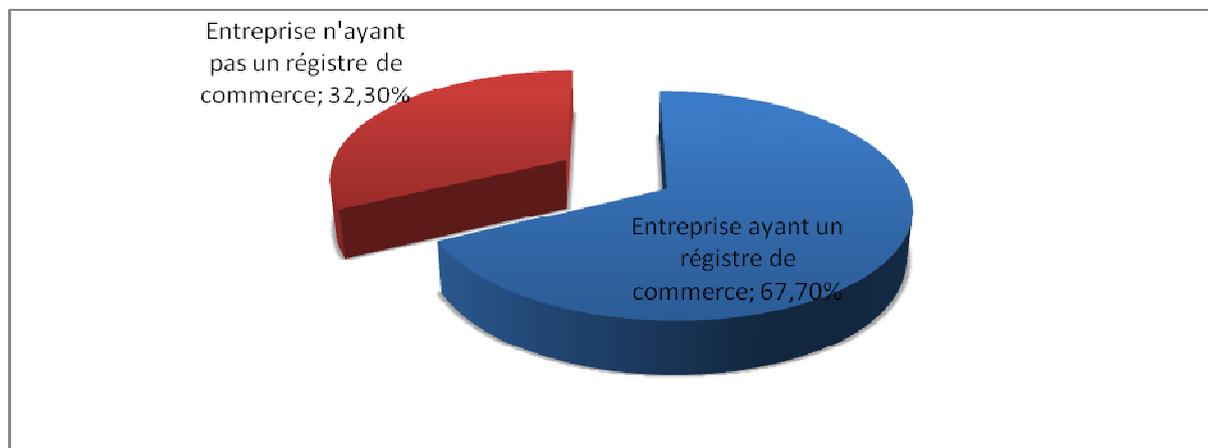
Source ; INSAE, RGE 2, 2008

2.6. Le degré d'informalité

2.6.1. Etre enregistré au registre de commerce

Les résultats du recensement ont montré que 67,70% des réceptifs hôteliers sont inscrits au registre de commerce. (voir graphique 5)

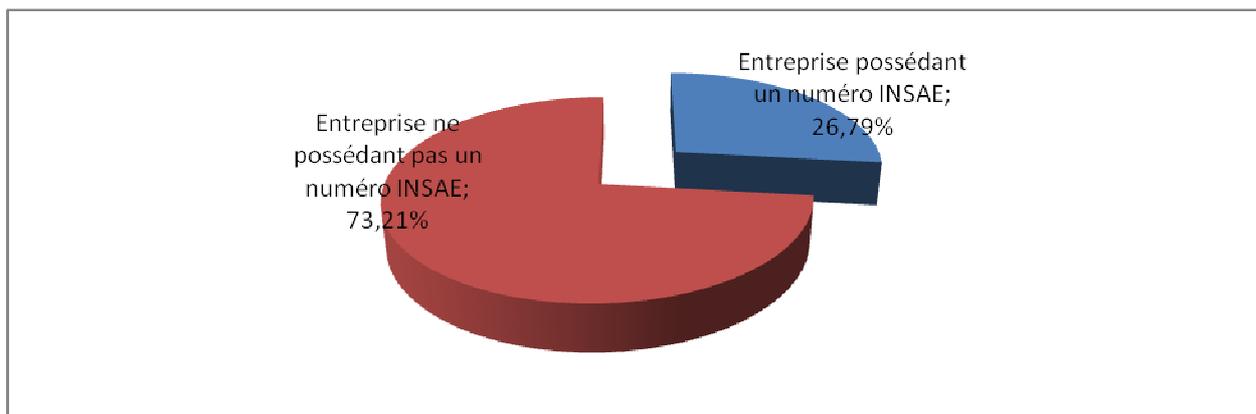
Graphique 5 : Répartition des réceptifs hôteliers par inscription au registre de commerce



2.6.2. Possession du numéro INSAE

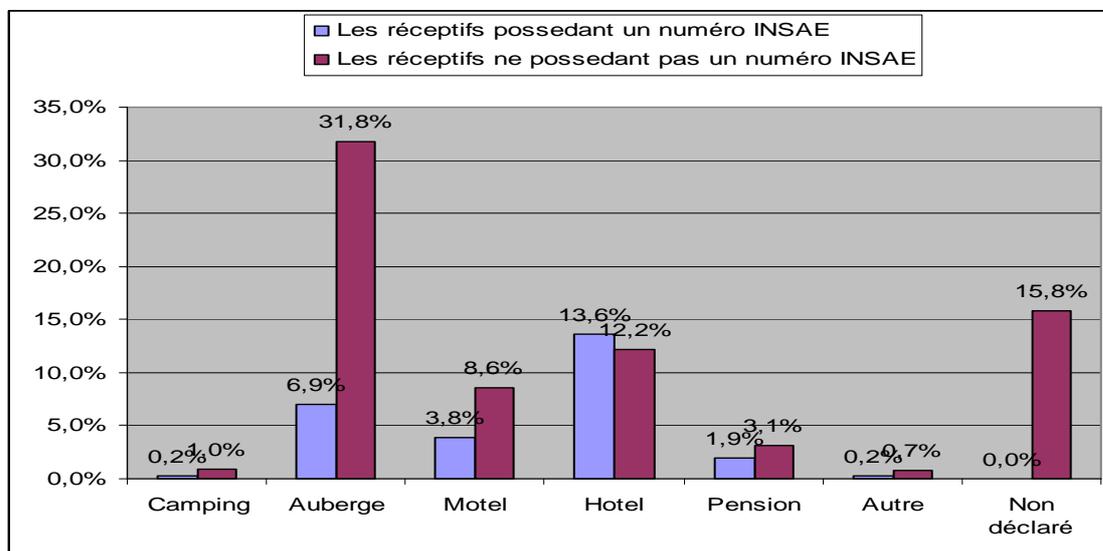
Le graphique 6 montre qu'un peu plus du quart des réceptifs hôteliers recensés, possèdent un numéro INASE. En s'intéressant à la performance des départements en matière de détention d'un numéro INSAE, on remarque que c'est le département du Mono qui vient en tête avec 40%. Autrement dit, sur les 30 réceptifs présents dans le département, 12 possèdent un numéro INSAE. Après le département du Mono viennent les départements du Littoral (37,9%), Borgou (30,8%), Couffo (23,08), Atacora (21,74%), Zou (20,00%), Donga (20,00%), l'Ouémé (19,23%), Collines (16,67%), Atlantique (15,09%) et enfin le Plateau (12,50%).

Graphique 6 : Répartition des réceptifs hôteliers selon qu'ils possèdent ou non le numéro INSAE



Un croisement réalisé entre les différents types de réceptifs hôteliers avec l'obtention d'un numéro INSAE, montre que parmi les 26,8% des réceptifs possédant un numéro INSAE, les hôtels viennent en tête avec 13,6% des réceptifs recensés puis viennent respectivement les auberges (6,9%), les motels (3,8%), les pensions (1,9%), les campings et les autres types de réceptifs (0,2%). Signalons qu'au niveau des hôtels, le degré d'informalité est moindre par rapport aux autres types de réceptifs car c'est le seul type de réceptifs au niveau duquel le nombre de ceux qui ont un numéro INSAE est supérieur à celui de ceux qui n'en possèdent pas.

Graphique 7 : Répartition des réceptifs hôteliers par selon le type et l'obtention du numéro INSAE



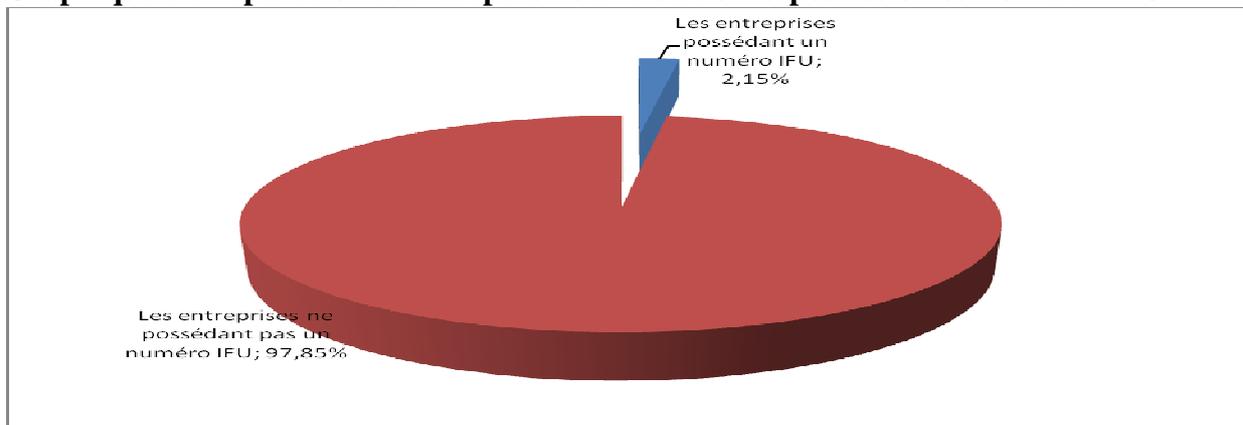
2.6.3. Possession de l'IFU

Le graphique 8 montre que par rapport au numéro INSAE et au registre, l'obtention d'un identifiant fiscal unique n'est pas si évidente. Ceci s'explique par le fait que ce dernier est plus récent et a été instauré en 2008 seulement. Parmi les réceptifs hôteliers seulement 2,15% soient 9 possèdent un IFU. Ceci traduit l'adhésion très timide des réceptifs hôteliers à l'Identifiant Fiscal Unique (IFU). Ceux qui sont parvenus à l'obtenir l'ont peut être parce que pour certains marchés, les commanditaires le leur imposent.

Sur les 9 réceptifs hôteliers possédant l'IFU, 4 se trouvent dans le département du Mono.

Après analyse de la situation en termes de numéro INSAE, de registre de commerce et d'IFU, il ressort que le secteur informel hôtelier est moins développé dans le département du Mono que dans les autres.

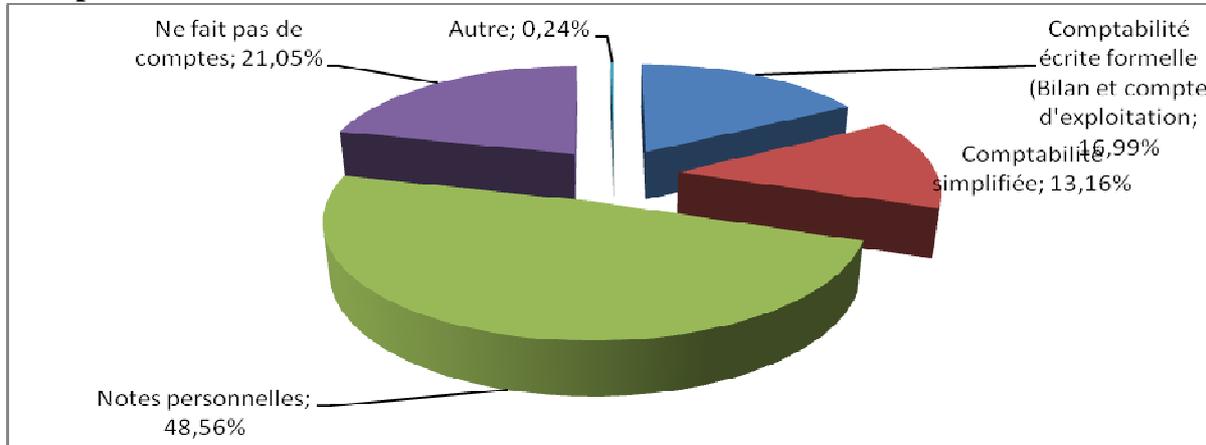
Graphique 8 : Répartition des réceptifs hôteliers selon la possession ou non de l'IFU



2.6.4. Mode de comptabilité des entreprises

D'après les résultats de la deuxième édition du recensement général des entreprises seulement 17,0% des réceptifs hôteliers réussissent à tenir une comptabilité formelle, 13,2% tiennent une comptabilité simplifiée, près de la moitié établissent leur compte à partir des notes personnelles, un peu moins du quart ne tient aucune comptabilité et 0,24% procède d'une autre manière pour établir leurs comptes.

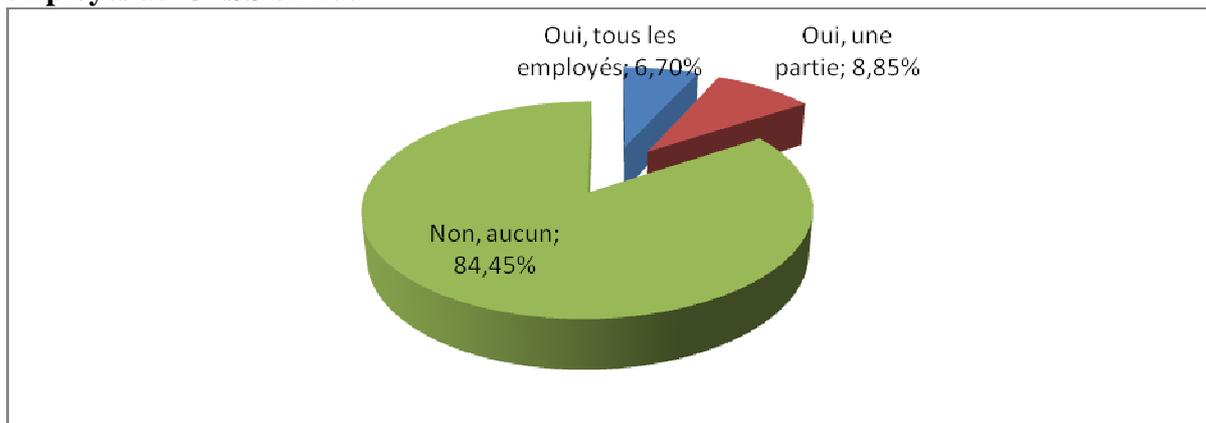
Graphique 9 : Répartition des réceptifs hôteliers suivant le mode de comptabilité des entreprises



2.6.5. Déclaration des employés à la CNSS

Le graphique 10 montre que sur les 418 réceptifs hôteliers seulement 6,70% ont réellement déclaré tous leurs employés à la CNSS en 2007. 8,9% ont déclaré une partie de leur personnel à la CNSS en 2007 et presque la majeure partie des réceptifs hôteliers 84,5% n'ont pas songé à déclarer leurs employés à la CNSS en 2007.

Graphique 10 : Répartition des réceptifs hôteliers selon qu'ils aient ou non déclaré leurs employés au CNSS en 2007



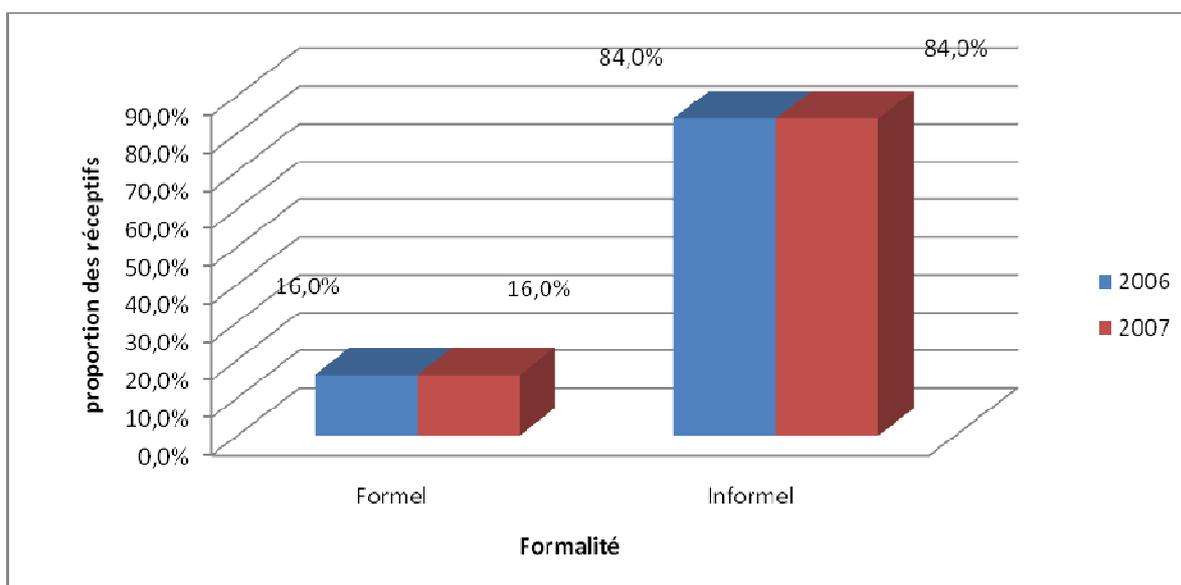
Une unité économique est déclarée formelle si elle remplit l'une des conditions suivantes :

- Avoir un numéro INSAE ou un numéro IFU et tenir une comptabilité formelle (bilan et compte d'exploitation)

- Avoir un numéro INSAE ou un numéro IFU et tenir une comptabilité simplifiée

Le graphique n°11 présente une minorité (16,0%) des réceptifs hôteliers travaillant dans le secteur formel béninois en 2006 et en 2007. Cette situation n'a pas connu d'amélioration sur les deux années. (voir les tableaux n°63, 64, 65, 66 en annexe)

Graphique 11: Répartition des réceptifs hôteliers selon leur formalisation



3. Caractéristiques des chefs d'entreprises

3.1. Sexe des chefs d'entreprise

Le graphique 12 montre clairement l'inégalité entre la proportion des femmes et des hommes chefs d'entreprises dans le secteur hôtelier dans toutes les tranches d'âges. Dans la tranche d'âge 20 à 24 ans les deux courbes ont atteint leur minimum avec un écart de 1,9%. Elles ont toutes deux connu une évolution pour atteindre leurs pics dans la tranche d'âge 45 à 49 ans où l'inégalité s'est accentuée pour un écart de 10,8%. A partir de cette tranche d'âge on a

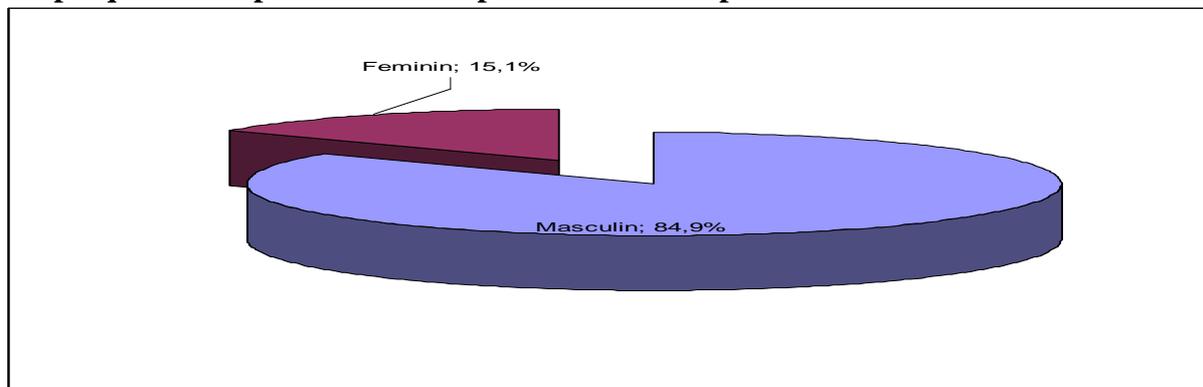
remarqué un déclin de l'effectif dans chaque groupe. L'écart a atteint 4,3% pour la tranche d'âges de 65 ans et plus.

Graphique 12 : Répartition des responsables d'entreprises selon le sexe et l'âge



Le graphique n°13 montre que la majorité des réceptifs hôteliers est dirigée par des hommes soit 84,9% des chefs réceptifs recensés.

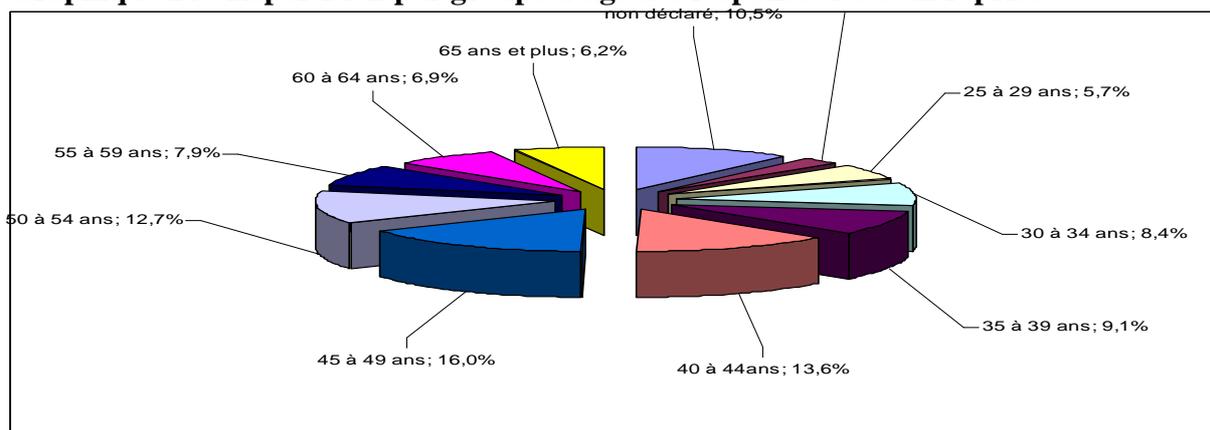
Graphique 13 : Répartition des responsables d'entreprises selon le sexe



3.2. L'âge des entrepreneurs

Nous observons grâce au graphique n°14 ci-dessus que (16,0%) des responsables des réceptifs hôteliers sont âgés de 45 ans à 49 ans, viennent ensuite ceux qui ont entre 40 et 44 ans avec 13,6%. Il ressort également que les personnes les plus âgées (55 ans et plus) 21,05% sont moins représentées que les jeunes.

Graphique 14 : Répartition par groupe d'âge des responsables d'entreprises

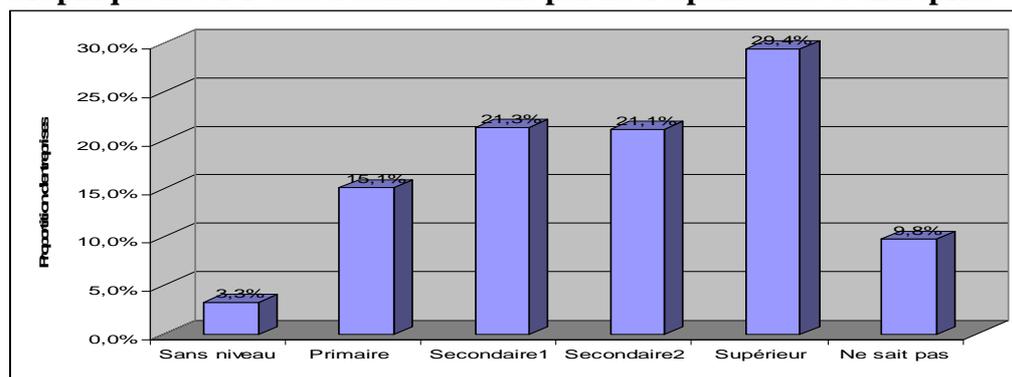


3.3. Le niveau d'instruction et la formation de base des entrepreneurs

3.3.1. Le niveau d'instruction des chefs d'entreprises

Pour ce qui concerne le niveau atteint, plus du quart soit 29,4% des responsables des réceptifs hôteliers ont le niveau du supérieur, par contre très peu n'ont pas fréquenté l'école il n'y a que 3,3% qui n'ont pas été à l'école. Cette répartition est bien illustrée par le graphique n° 15

Graphique 15 : Niveau d'études atteint par les responsables d'entreprise



4. Exploitation

4.1. Les facteurs de production

4.1.1. Les moyens de production des réceptifs hôteliers

Comme l'indique le tableau n°7, les moyens de production des réceptifs hôteliers se présentent comme suit en 2006 et 2007:

Tableau 7 : Répartition des moyens de production des réceptifs hôteliers selon l'année

<i>Année</i>	2006	2007	<i>taux</i>
<i>Nombre de chambres</i>	4 088	4 495	10,0
<i>Nombre de lits</i>	5 153	5 095	-1,1
<i>Nombre de salles de conférences</i>	114	121	6,1
<i>Nombre de piscines</i>	12	16	33,3
<i>Nombre de cour de tennis</i>	6	7	16,7
<i>Nombre de salle de sport</i>	6	8	33,3
<i>Nombre de salle de jeux</i>	12	15	25,0
<i>Nombre de restaurants</i>	204	225	10,3
<i>Nombre de boîtes de nuit</i>	22	22	0,0
<i>Autres</i>	43	45	4,7

Source ; INSAE, RGE 2, 2008

Le nombre de chambres dans les hôtels recensés est passé de 1644 en 2006 à 1762 en 2007 soit un taux d'accroissement de 10%. C'est au niveau des auberges que ce taux a plus accru passant de 1226 en 2006 à 1388 en 2007 soit un taux d'accroissement de 13,2%. (voir tableaux n°59 et n°60 en annexe).

Pour ce qui concerne les réceptifs hôteliers, il est important de préciser la nature et l'état de leurs locaux. Ceci est indispensable car le cadre est un facteur très déterminant en matière d'hôtellerie. Ainsi, le sol, le mur et le toit ont été appréciés par le recensement. Le recensement a révélé que 37,1% des réceptifs implantés en milieu urbain ont leur sol revêtu de carreaux et 4,1% en milieu rural. La majorité (93,3%) des réceptifs ont leur mur bâti en brique. Près de la moitié des réceptifs hôteliers ont leurs toits dallés. (confère tableaux n°8 ; 9 et 10 qui suivent).

Tableau n°8 : Répartition des principaux matériaux du sol des entreprises hôtelières selon le milieu d'implantation

<i>Principal matériau du sol</i>	<i>MILIEU</i>		<i>Total</i>
	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	
<i>Carreaux</i>	155	17	172
<i>Ciment</i>	154	62	216
<i>Moquette</i>	3	0	3
<i>Autre</i>	7	3	10
<i>Non déclaré</i>	15	2	17
<i>Total</i>	334	84	418

Source ; INSAE, RGE 2, 2008

Tableaux n° 9 : Répartition des principaux matériaux du mur des entreprises hôtelières selon le milieu d'implantation

<i>Principal matériau du mur</i>	<i>MILIEU</i>		<i>Total</i>
	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	
<i>Terre</i>	2	2	4
<i>Pierre</i>	2	0	2
<i>Brique</i>	294	76	370
<i>Semi dur</i>	16	3	19
<i>Autre</i>	5	1	6
<i>Non déclaré</i>	15	2	17
<i>Total</i>	334	84	418

Source ; INSAE, RGE 2, 2008

Tableaux n°10 : Répartition des principaux matériaux du toit des entreprises hôtelières selon le milieu d'implantation

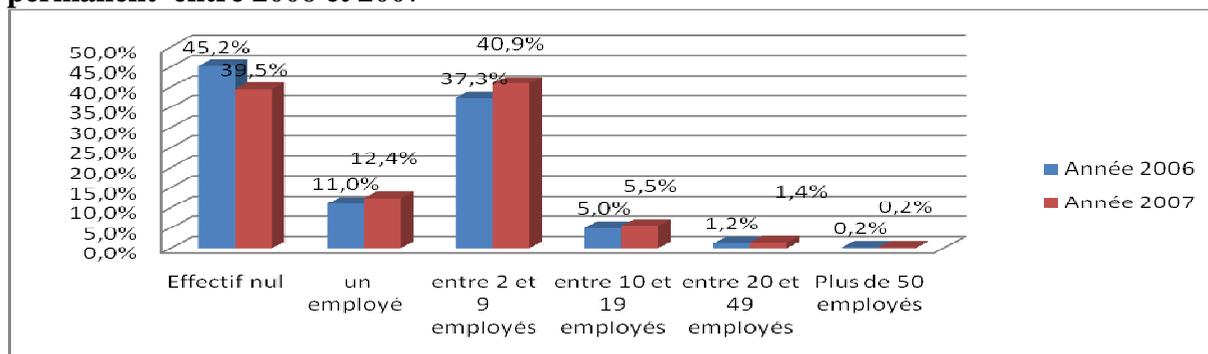
<i>Principal matériau du toit</i>	<i>MILIEU</i>		<i>Total</i>
	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	
<i>Tôle</i>	117	46	163
<i>Tuile</i>	16	12	28
<i>Dalle</i>	167	21	188
<i>Autre</i>	10	1	11
<i>Non déclaré</i>	24	4	28
<i>Total</i>	334	84	418

Source ; INSAE, RGE 2, 2008

4.1.2. Personnel permanent des réceptifs hôteliers

45,22% des réceptifs hôteliers n'utilisent pas de personnel permanent en 2006. Il faut attendre 2007 pour voir cette situation s'améliorer légèrement avec 39,47% des réceptifs qui continuent de ne pas employer du personnel permanent. La proportion des réceptifs hôteliers qui utilisent entre 2 et 9 employés permanents est passée de 37,32% en 2006 à 40,91% en 2007. Ceux qui ont un employé permanent sont passés de 11,00% en 2006 à 12,44% en 2007. Entre 10 et 19 employés permanents, 5,02% en 2006 contre 5,50% en 2007. Elles sont passées de 1,20% à 1,44% entre 2006 et 2007 pour ceux qui utilisent entre 20 et 49 du personnel permanent. De 2006 à 2007 il y a seulement un seul hôtel qui utilise plus de 50 employés permanents.

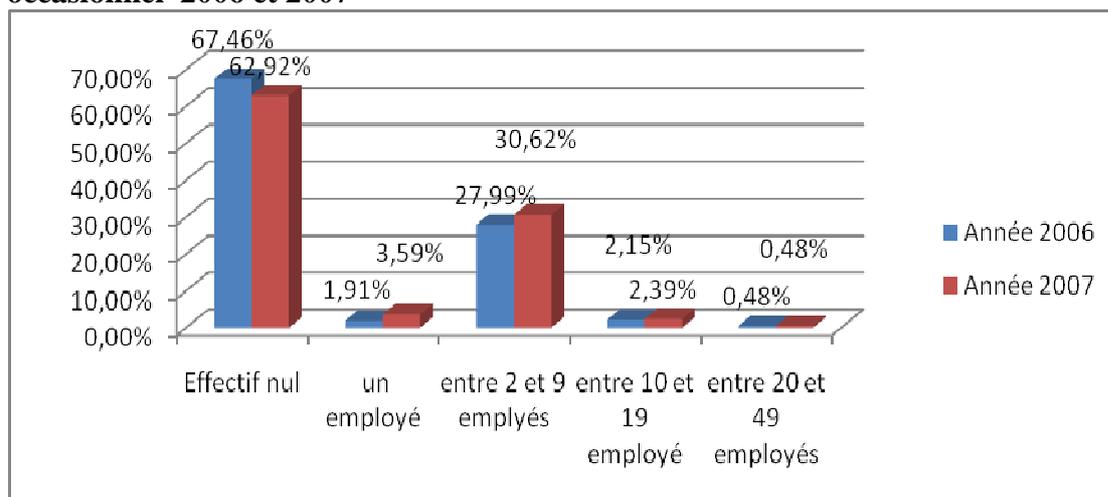
Graphique 16 : Répartition des réceptifs hôteliers selon l'effectif du personnel permanent entre 2006 et 2007



4.1.3. Personnel occasionnel des réceptifs hôteliers

Entre 2006 et 2007 le nombre de réceptifs qui n'utilisent pas du personnel occasionnel a connu une baisse et est passé de 67,46% à 62,92% au profit de ceux qui en utilisent. Ainsi, la proportion est de 27,99% en 2006, et de 30,62% en 2007 pour les réceptifs employant entre 2 et 9 occasionnels. Elle est de 2,15% en 2006 et de 2,39% en 2007 pour ceux qui emploient entre 10 et 19 occasionnels. Sur tout le territoire national seul 2, soit 0,48% des réceptifs hôteliers utilisent entre 20 et 49 occasionnels (voir graphique 17)

Graphique 17 : Répartition des réceptifs hôteliers selon l'effectif du personnel occasionnel 2006 et 2007



4.1.4. Personnel « aides familiaux » des réceptifs hôteliers

Le tableau 8 montre que les 89,71% des réceptifs qui initialement n'utilisaient pas les aides familiaux en 2006 ont commencé à les utiliser. Ce qui a entraîné une baisse de leur proportion en 2007 (88,76%). Cette baisse s'est répercutée sur les autres modalités relatives à l'utilisation d'aides familiaux en entraînant une légère hausse au niveau de chacune d'elle (voir tableau 8).

Tableau 8 Répartition des réceptifs selon le personnel « aides familiaux » entre 2006 et 2007 (%)

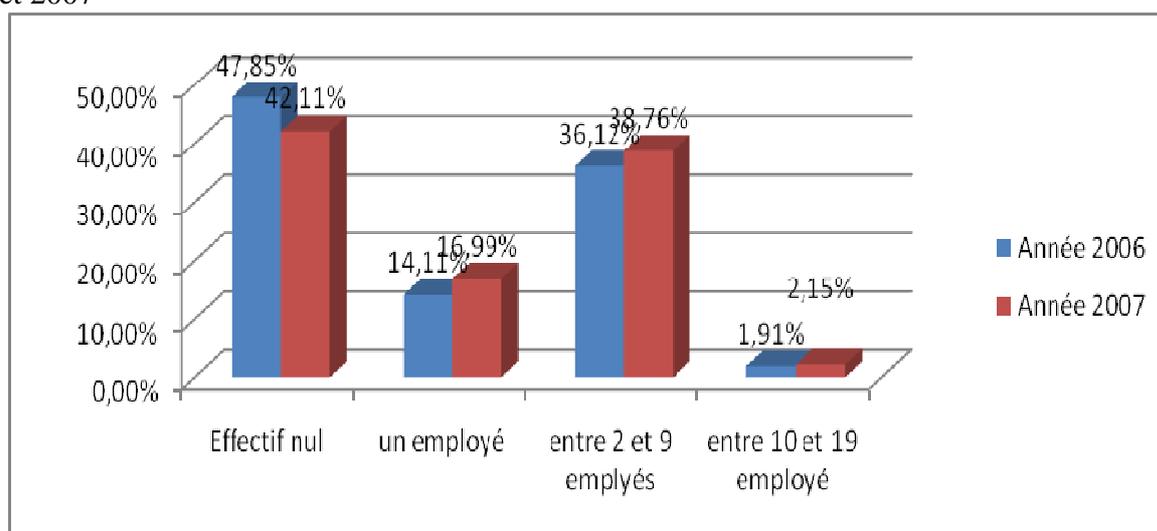
Année	Effectif nul	un employé	entre 2 et 9 employés	entre 20 et 49 employés
2006	89,71	4,31	5,74	0,24
2007	88,76	4,78	6,22	0,24

Source ; INSAE, RGE 2, 2008

4.1.5. Personnel féminin

Le graphique 18 montre que la proportion des réceptifs hôteliers qui n'utilise pas du personnel féminin en 2006 est de 47,85% et de 42,11% en 2007. Pour les réceptifs qui utilisent une seule femme leur proportion est passée de 14,11% en 2006 à 16,99% en 2007. Ceux qui utilisent entre 2 et 9 femmes varient entre 36,12% en 2006 et 38,76% en 2007. Elle est de 1,91% en 2006 et 2,15% en 2007 pour les réceptifs qui emploient entre 10 et 19 femmes.

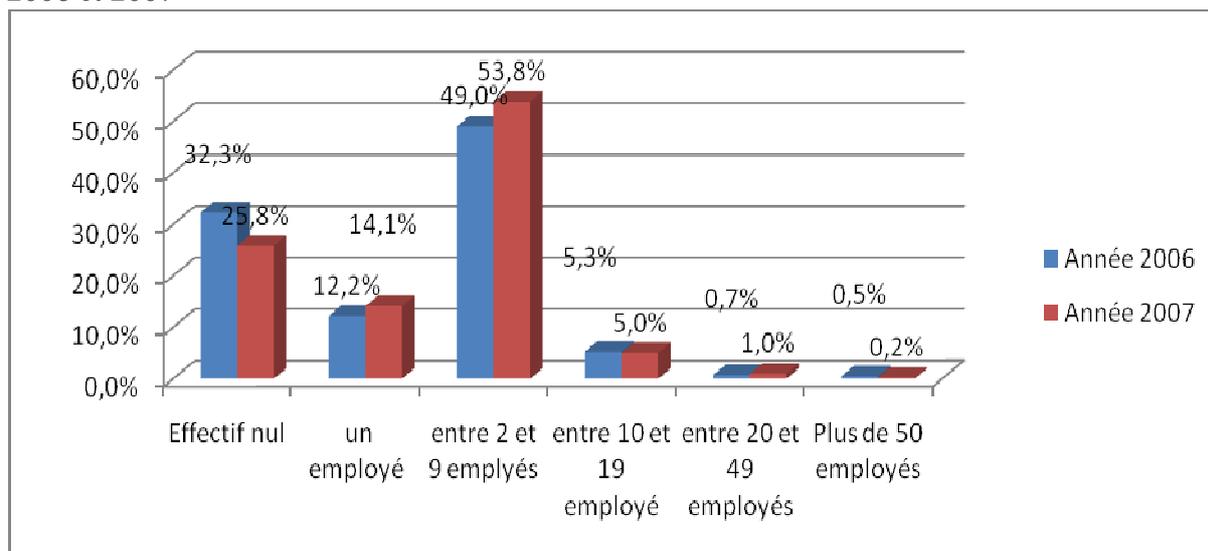
Graphique 18 : Répartition des réceptifs hôteliers selon l'effectif du personnel féminin 2006 et 2007



4.1.6. Le personnel masculin

Le graphique 19 montre que la proportion des réceptifs hôteliers qui n'utilise pas du personnel masculin en 2006 est de 32,30% et de 25,84% en 2007. Pour ceux qui utilisent entre 2 et 9 hommes varient entre 49,04% en 2006 et 53,83% en 2007. 0,72% des réceptifs emploient entre 20 et 49 hommes en 2006 contre 0,96% en 2007. 0,48% en emploient plus de 50 en 2006 contre 0,24 % en 2007. Entre 10 et 19 employés et plus de 50 employés on observe un renversement de la tendance entre 2006 et 2007. Au lieu que la proportion des réceptifs qui utilisent ces effectifs d'hommes augmente entre 2006 et 2007 c'est plutôt une baisse qu'on enregistre. Ce qui est contraire à ce qu'on a observé chez les femmes. Cela peut être dû à un dégraissage des effectifs du personnel suite à une situation financière menaçante.

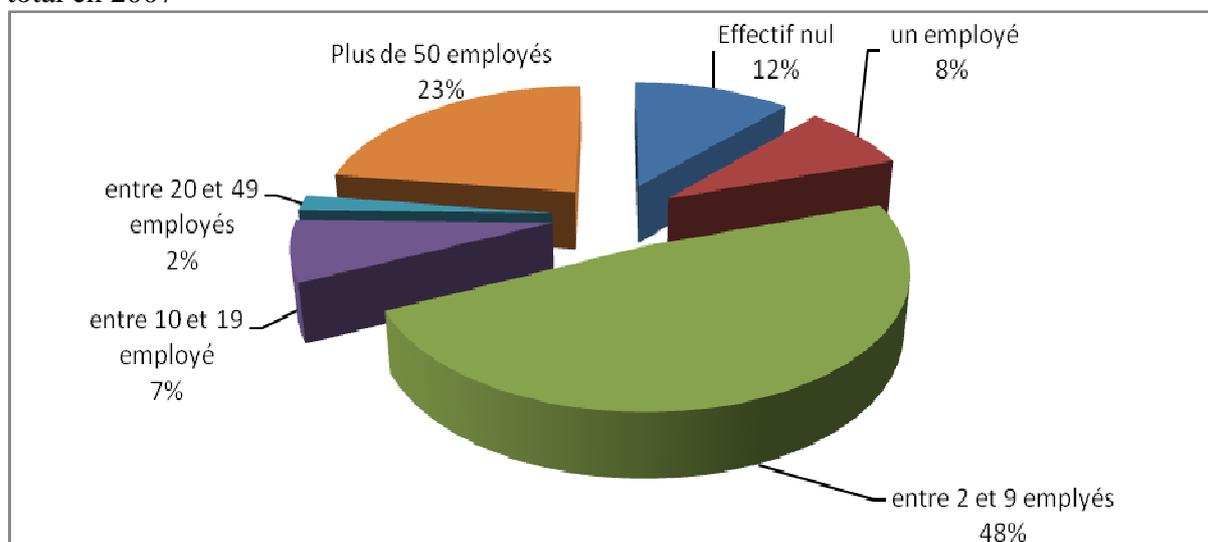
Graphique 19 : Comparaison des réceptifs hôteliers selon l'effectif du personnel masculin 2006 et 2007



4.1.7. Personnel béninois

Selon le graphique 20, en 2007, 11,72% des réceptifs n'emploient pas du personnel béninois, 8,13% utilisent un seul béninois, 48,09% emploient entre 20 et 9 béninois. 7,42% entre 10 et 19 béninois, 1,91% entre 20 et 49 béninois et 22,73% des réceptifs hôteliers utilisent plus de 50 employés béninois.

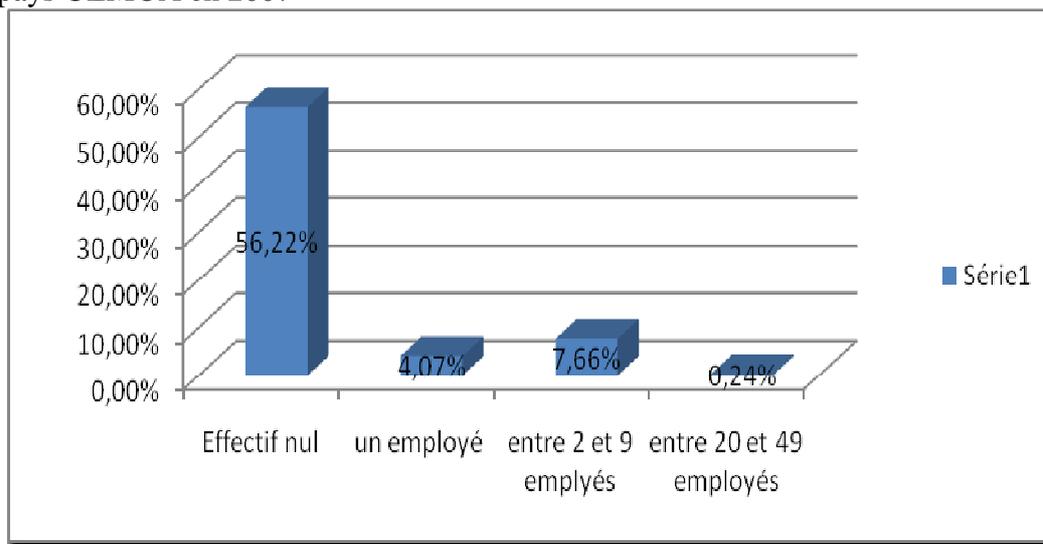
Graphique 20 : Répartition des réceptifs hôteliers selon l'effectif du personnel béninois total en 2007



4.1.8. Personnel des autres pays UEMOA en 2007

Selon le graphique n°21, en 2007, plus de la moitié (56,22%) des réceptifs n'emploient pas du personnel des autres pays de l'UEMOA. 4,07% utilisent une seule personne provenant des autres pays de l'union, 7,66% emploient entre 20 et 9 citoyens des autres pays de l'UEMOA. 0,24% entre 10 et 19 employés provenant des autres pays de l'union.

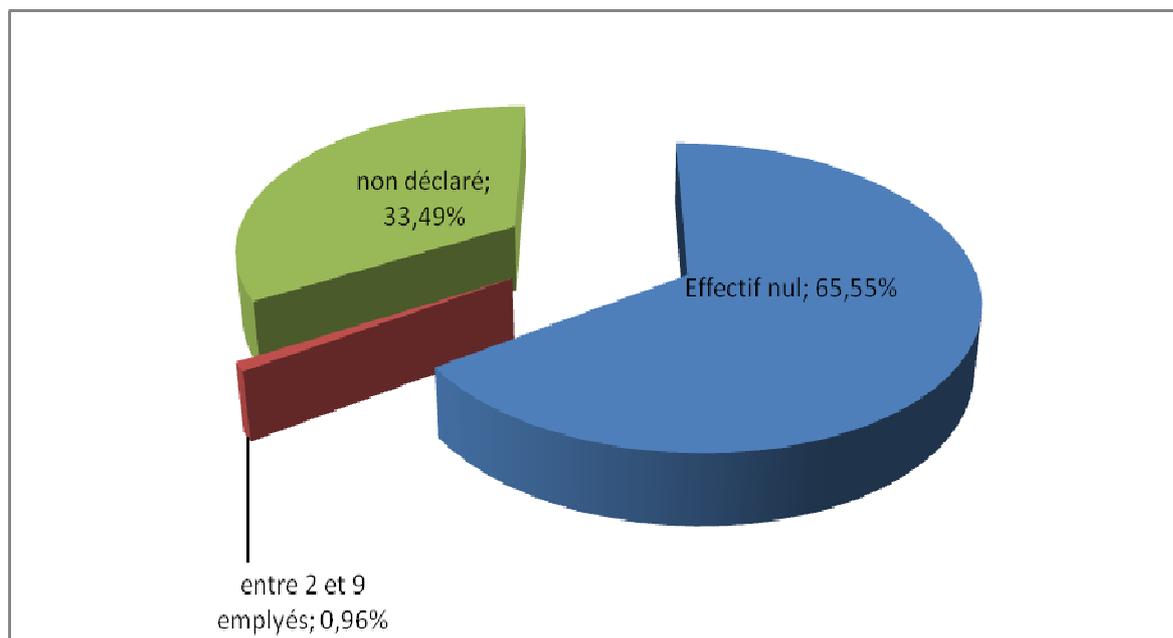
Graphique 21 : Répartition des réceptifs hôteliers selon l'effectif du personnel des autres pays UEMOA en 2007



4.1.9. Personnel des autres pays africains employé en 2007

Le graphique 22 montre que c'est seulement 0,96% des réceptifs hôteliers qui emploient entre 2 et 9 employés appartenant aux autres pays africains en 2007.

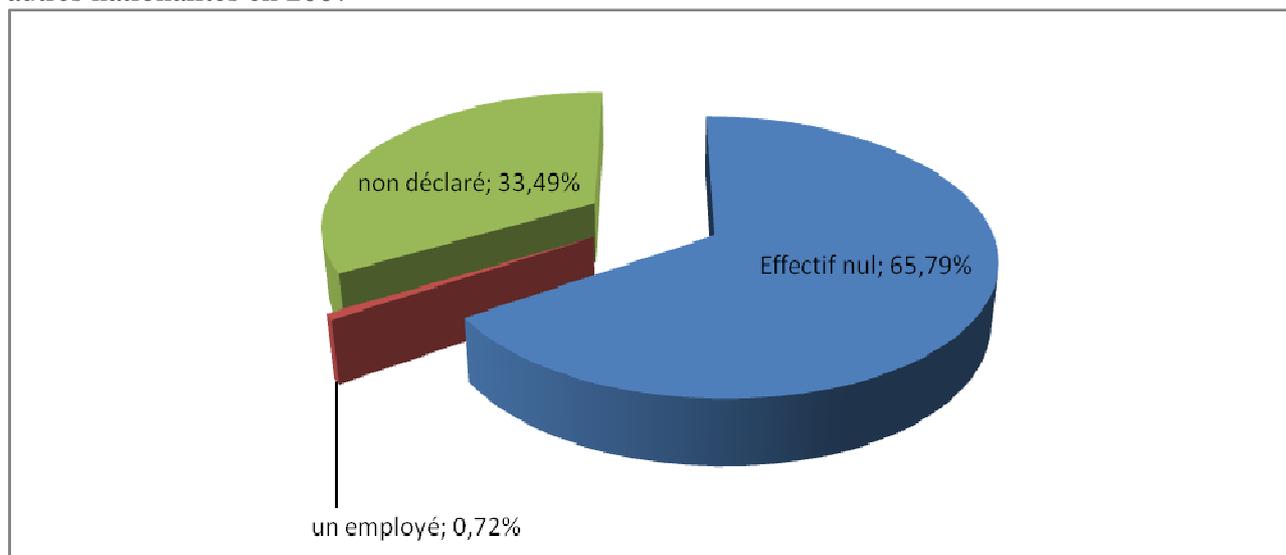
Graphique 22 : Répartition des réceptifs hôteliers selon l'effectif total du personnel des autres pays africains employé en 2007



4.1.10. Personnel des autres nationalités en 2007

Le graphique 23 montre qu'en 2007, seulement 0,72% des réceptifs ont utilisé un (1) seul employé appartenant aux autres nationalités. La majeure partie soit 65,79% des réceptifs n'a pas utilisée d'employés provenant des autres nationalités.

Graphique 23 : Répartition des réceptifs hôteliers selon l'effectif total du personnel des autres nationalités en 2007



Le recensement s'est également intéressé à l'effectif du personnel permanent en 2006 et en 2007 selon les différents types de réceptifs hôteliers. Au total 1548 employés permanents en 2006 et 1651 en 2007 ont été recensés. Les hôtels sont en tête avec 136 employés permanents en 2006 contre 153 en 2007. En 2006 comme en 2007 les hôtels ont employé un peu moins de 4 fois plus d'hommes que de femmes. Les tableaux n°11 et 12 fournissent plus de détail sur la situation.

Tableaux n°11 Répartition par type d'entreprise de l'effectif du personnel permanent selon le sexe et l'année

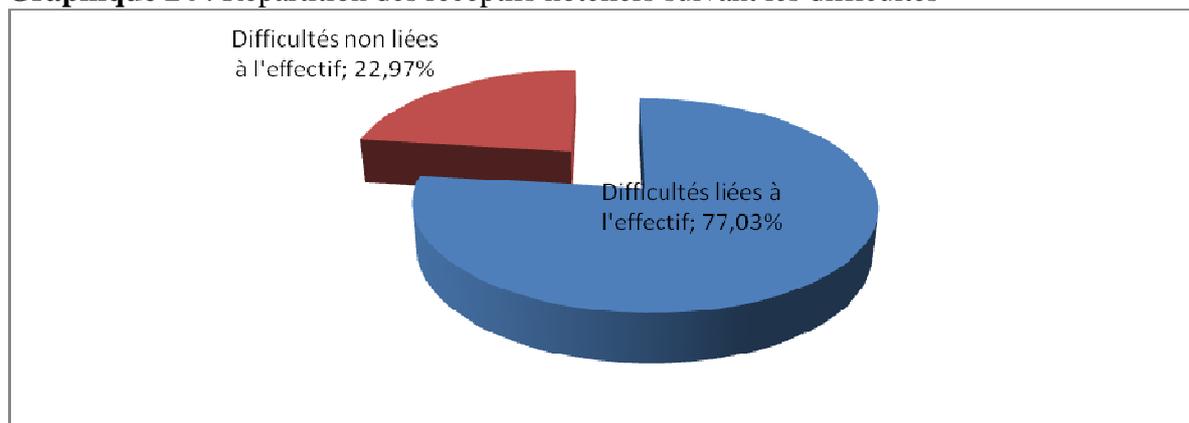
Type	Année 2006			Année 2007		
	Femmes	hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Camping	4	9	13	4	5	9
Auberge	108	316	424	121	336	457
Motel	64	117	181	68	115	183
Hotel	136	500	636	153	529	682
Pension	20	43	63	20	47	67
Autre	0	4	4	0	4	4
Non déclaré	67	160	227	71	178	249
Total général	399	1149	1548	437	1214	1651

Source ; INSAE, RGE 2, 2008

4.1.11. Difficultés liées à l'effectif

23,0% des réceptifs hôteliers ont déclaré ne pas avoir rencontré des difficultés liées à l'effectif du personnel pour le développement de leurs activités. A l'opposé, la majorité (77,0%) confirme que l'effectif du personnel constitue un problème.

Graphique 24 : Répartition des réceptifs hôteliers suivant les difficultés



4.1.12. Nombre hebdomadaire de jours œuvrés

Le graphique n°25 présente le temps consacré aux activités par les réceptifs hôteliers. En partant des résultats du recensement général des entreprises, nous observons que presque la totalité des réceptifs hôteliers 87,32% exercent leurs activités pendant sept jours par semaine montrant ainsi l'intensité des activités hôtelières au Bénin. On remarque aussi que 0,24% des réceptifs hôteliers travaillent pendant quatre jours, 0,72% pendant cinq jours, et 5,74% pendant six jours. Notons que parmi les 87,32% des réceptifs hôteliers qui travaillent sept jours par semaine ; 29,59% proviennent du département du Littoral. Les départements de l'Atlantique et du Borgou viennent avec respectivement 13,4% et 11,5% des réceptifs hôteliers travaillant pendant les sept jours de la semaine.

Graphique 25 : Répartition des réceptifs hôteliers selon le nombre de jours consacrés aux activités

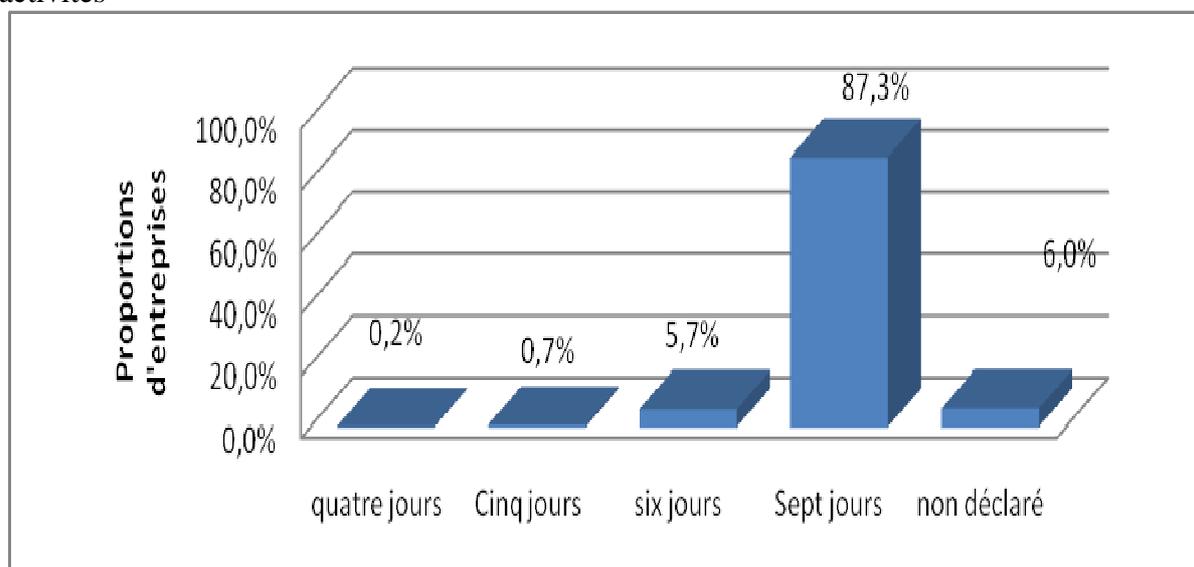


Tableau 13: Répartition des réceptifs hôteliers par département selon le nombre de jours par semaine consacrés aux activités

		Nombre de jours par semaine consacrés aux activités					Total
		quatre jours	Cinq jours	six jours	Sept jours	Non déclaré	
DEPARTEMENT	ALIBORI	0	1	1	7	1	10
	ATACORA	0	0	0	21	2	23
	ATLANTIQUE	0	0	2	49	2	53

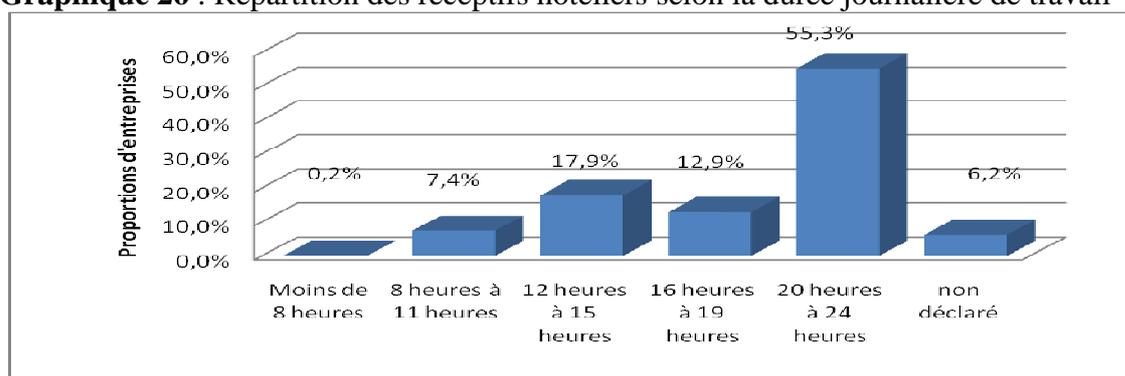
BORGOU	0	0	10	42	0	52
COLLINES	0	0	0	22	2	24
COUFFO	0	0	0	12	1	13
DONGA	1	0	0	8	1	10
LITTORAL	0	0	5	108	11	124
MONO	0	0	3	25	2	30
OUEME	0	0	0	26	0	26
PLATEAU	0	0	1	7	0	8
ZOU	0	2	2	38	3	45
Total	1	3	24	365	25	418

Source: INSAE, RGE 2, 2008

4.1.13. Nombre quotidien d'heures travaillées

Plus de la moitié des réceptifs hôteliers soit 55,26% travaillent entre 20 heures et 24 heures de temps par jour. Le département du Littoral vient en tête avec 33,33%, le département de l'Atlantique 16,02% et celui du Zou 12,12% des 231 réceptifs travaillant entre 20 heures et 24 heures par jour. Signalons que 12,92% des réceptifs travaillent entre 16 heures et 19 heures par jour, 17,94% entre 12 heures et 15 heures par jour, 7,42% entre 8 heures et 11 heures par jour et enfin 0,24% pendant moins de 8 heures par jour.

Graphique 26 : Répartition des réceptifs hôteliers selon la durée journalière de travail



4.1.14. Salaire du personnel permanent

La deuxième édition du recensement général des entreprises s'est aussi intéressée aux masses salariales payées par les réceptifs à leurs employés. On remarque une hausse des masses salariales presque au niveau de tous les départements sauf dans les départements du Plateau et du Zou dont les rapports entre les masses salariales de 2007 et celles de 2006 sont les mêmes 0,94. Il faut noter qu'entre 2006 et 2007 la masse salariale des employés hôteliers exerçant dans le Borgou a doublé et est passée de 48.705.920 de FCFA en 2006 à 102.371.600 de FCFA en 2007. Sur le plan national la masse salariale des employés permanents qui travaillent, dans les réceptifs hôteliers a globalement connu une hausse et est passée de 524.407.976 de FCFA en 2006 à 619.786.903 de FCFA en 2007

Tableau14 : Répartition des salaires en FCFA versés par les entreprises des réceptifs hôteliers par département selon l'année

<i>DEPARTEMENT</i>	<i>Salaire des permanents en 2006</i>	<i>Salaire des permanents en 2007</i>	<i>Rapport (2007/2006)</i>
<i>ALIBORI</i>	<i>4550000</i>	<i>5970000</i>	<i>1,31</i>
<i>ATACORA</i>	<i>101415000</i>	<i>110275000</i>	<i>1,09</i>
<i>ATLANTIQUE</i>	<i>32849714</i>	<i>33745714</i>	<i>1,03</i>
<i>BORGOU</i>	<i>48705920</i>	<i>102371600</i>	<i>2,10</i>
<i>COLLINES</i>	<i>11334000</i>	<i>11939000</i>	<i>1,05</i>
<i>COUFFO</i>	<i>8477000</i>	<i>8784000</i>	<i>1,04</i>
<i>DONGA</i>	<i>12520000</i>	<i>12520000</i>	<i>1,00</i>
<i>LITTORAL</i>	<i>219335342</i>	<i>234791639</i>	<i>1,07</i>
<i>MONO</i>	<i>26131000</i>	<i>40743950</i>	<i>1,56</i>
<i>OUEME</i>	<i>30098000</i>	<i>31466000</i>	<i>1,05</i>
<i>PLATEAU</i>	<i>5474000</i>	<i>5152000</i>	<i>0,94</i>
<i>ZOU</i>	<i>23518000</i>	<i>22028000</i>	<i>0,94</i>
<i>To Total général</i>	<i>524407976</i>	<i>619786903</i>	<i>1,18</i>

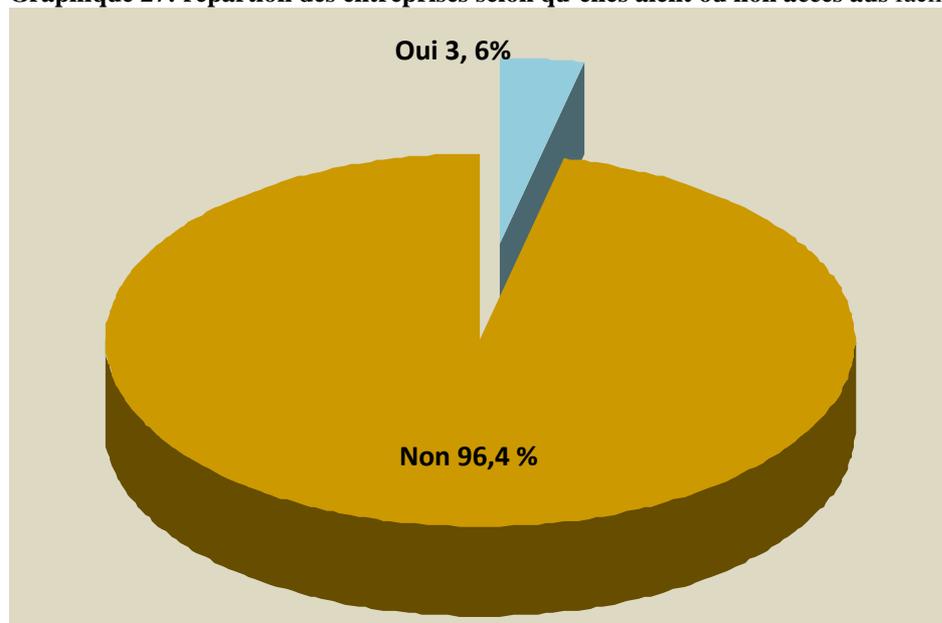
Source : INSAE, RGE 2, 2008

4.1.15. Financement des entreprises

a) Accès aux crédits

En observant les résultats du recensement général des entreprises, la proportion des réceptifs hôteliers qui ont bénéficié de facilités de financement de leurs activités est très faible et est de 3,6% entre 2006 et 2007 (voir graphique n° 27). Ce sont les départements du Littoral et des Collines qui ont plus bénéficié de facilités de financement : 26,67% suivis des départements de l'Atlantique et du Mono 13,33%.

Graphique 27: repartion des entreprises selon qu'elles aient ou non acces aus facilités de financement



b) Obtention des prêts

Entre 2006 et 2007 un peu plus d'un réceptif hôtelier sur 10 a obtenu un prêt auprès des institutions financières soit 11%. C'est dans le département du Littoral qu'il y a le plus grand nombre de réceptif hôtelier ayant obtenu des prêts auprès des institutions financières entre 2006 et 2007 soit 26,09% suivi des départements de l'Atlantique 13,04%, des Collines 10,84%. Vient en dernière position le département de la Donga ou aucun réceptif hôtelier n'a reçu de prêt entre les années 2006 et 2007.

Les réceptifs hôteliers ayant obtenu un prêt entre 2006 et 2007, ont eu des prêts en moyenne inférieurs à 15 millions de FCFA :

- dans les institutions bancaires nationales en 2007 la moyenne est de 14,473 million contre 7,30 millions en 2006 soit un accroissement de 98,14%,
- dans les institutions bancaires internationales en 2007, la moyenne est 0,07 million contre 0,17 million en 2006 soit une diminution de 62,50%.
- dans les institutions de micro finance formelles, en 2007 la moyenne est de 1,30 million contre 1,85 million en 2006 soit une diminution de 29,65%,
- dans les institutions de micro finance informelles en 2007 la moyenne est de 0,222 million contre 0,109 million en 2006 soit une augmentation de 104,00%.

Tableau 15 : Répartition du crédit moyen octroyé par les différentes institutions selon l'année

	Année	Crédits octroyés (millions FCFA)		Accroissement (%)
		2006	2007	
<i>Institutions bancaires nationales</i>		7,30	14,47	98,14
<i>Institutions bancaires internationales</i>		0,14	0,07	-62,50
<i>Institutions de micro finances formelles</i>		1,85	1,30	-29,65
<i>Institutions de micro finances informelles</i>		0,11	0,22	104,00

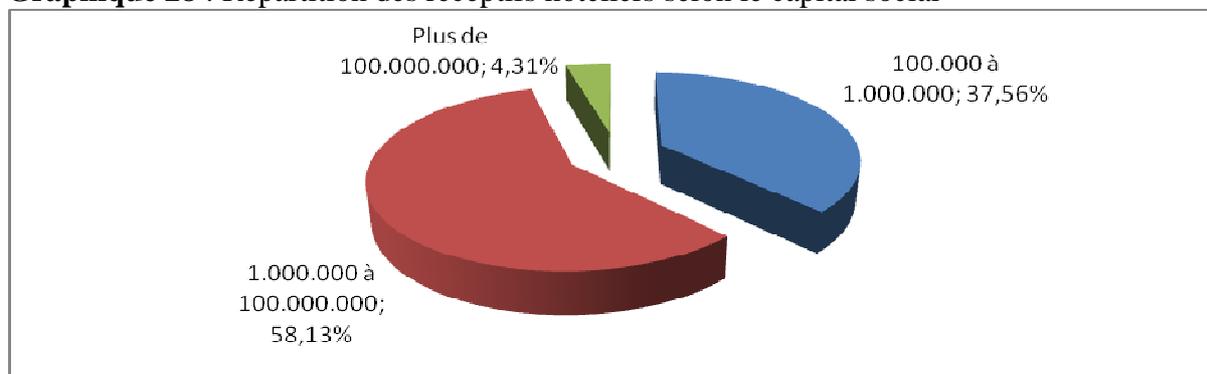
Source : INSAE, RGE 2, 2008

4.1.16. Le capital/investissement

a) Capital social

Pour ce qui concerne le capital social des réceptifs hôteliers, 37,6% ont chacun leur capital social compris entre 100.000 FCFA et 1.000.000 FCFA, 58,13% entre 1.000.000 FCFA et 100.000.000 FCFA et enfin 4,3% ont plus de 100.000.000 FCFA.

Graphique 28 : Répartition des réceptifs hôteliers selon le capital social



4.2. La production

4.2.1. Chiffre d'affaires

Le tableau 16 montre que 61,72% des réceptifs hôteliers en 2006 ont leurs chiffres d'affaires inférieurs à 1.000.000 de FCFA contre 68,42% en 2007. Pour les réceptifs dont les chiffres d'affaires sont compris entre 1.000.000 et 100.000.000 de FCFA, leur proportion est passée de 15,07% en 2006 à 16,27% en 2007. La proportion des réceptifs qui ont des chiffres d'affaires de plus de 100.000.000 de FCFA, est passée de 0,72% en 2006 à 1,20% en 2007.

Tableau 16: Répartition du chiffre d'affaires des réceptifs hôteliers selon l'année

Année	Chiffre d'affaire			
	non pas déclaré	Moins de 1.000.000	1.000.000 à 100.000.000	Plus de 100.000.000
2006	22,49%	61,72%	15,07%	0,72%
2007	14,11%	68,42%	16,27%	1,20%

Source : INSAE, RGE 2, 2008

Entre 2006 et 2007 le chiffre d'affaires des réceptifs hôteliers est passé de 1,5 milliard en 2006 à 2,2 milliards de FCFA en 2007 soit un accroissement de 43,4%. Le chiffre d'affaires moyen par réceptif hôtelier est passé de 4,7 millions de FCFA à 6,1 millions de FCFA. C'est le secteur formel qui a la grande proportion de chiffre d'affaire 69,1% en 2006 et 73,5% en 2007. Le tableau ci-dessous donne plus de détail sur la situation.

Tableau 17 : Répartition des réceptifs hôteliers par type de formalité selon l'année et le chiffre d'affaires

Rubrique	2006		2007	
	Chiffre d'affaire	Chiffre d'affaire moyen	Chiffre d'affaire	Chiffre d'affaire moyen
Formel	1062676964	3279867	1620053956	4512685
Informel	474462505	1464390	583559754	1625515
Total général	1537139469	4744258	2203613710	6138200

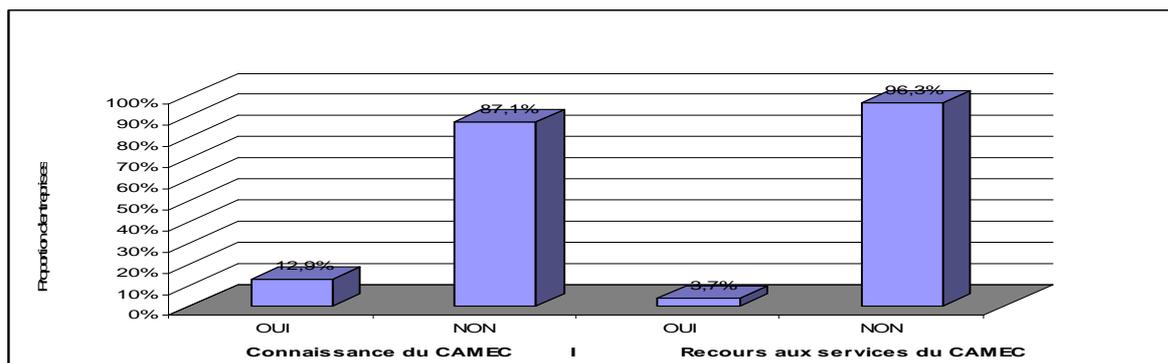
Source : INSAE, RGE 2, 2008

5. Opinions des chefs d'entreprises

5.1 Instance de règlement des conflits

Le Centre de Médiation d'Arbitrage et de Conciliation (CAMEC) est l'instance administrative de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCIB) chargée du règlement des conflits entre entreprises. Au vu des résultats du recensement général des entreprises, 87,08% des réceptifs hôteliers ne connaissent pas le Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation contre 12,92% qui en ont entendu parler. Parmi celles qui connaissent le CAMEC 3,70% ont eu recours une fois à ses services. La totalité des entreprises qui ont recours aux services du CAMEC ont été satisfaites. (voir graphique 30)

Graphique 29 : Répartition des réceptifs hôteliers selon certaines modalités relatives au CAMEC



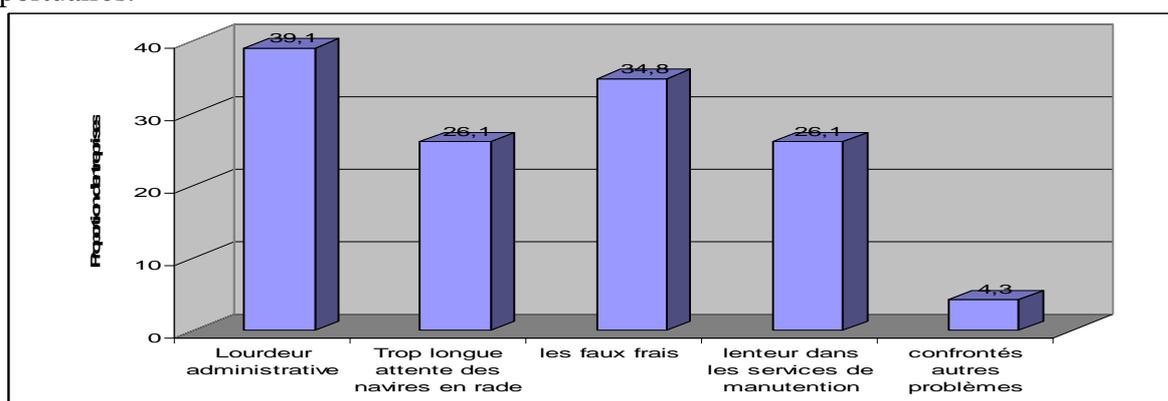
5.2. Degré d'utilisation des services portuaires

Dans l'exercice de leurs activités très peu de réceptifs hôteliers ont recours aux services portuaires, ils sont 94,5% des chefs des réceptifs hôteliers qui n'ont pas recours aux services portuaires. Parmi les réceptifs hôteliers qui ont recours aux services portuaires, 21,7% sont satisfaits, 39,1% sont plutôt satisfaits, 17,4% ne sont pas vraiment satisfaits et 21,7% ne sont pas du tout satisfaits. Ceci conduit à dire que plus de la moitié des chefs des réceptifs hôteliers qui ont recours aux services portuaires (60,8%) sont satisfaits des prestations du port.

5.3. Appréciation par les chefs d'entreprises de la qualité des services portuaires

Parmi les difficultés rencontrées dans l'utilisation des services portuaires par les responsables des réceptifs hôteliers, on peut citer en première position la lourdeur administrative qui représente 39,1% des difficultés rencontrées par les responsables des réceptifs hôteliers qui ont recours aux services portuaires, en deuxième position les faux frais, en troisième et quatrième position la trop longue attente des navires en rade et la lenteur dans les services de manutention qui ont chacune 26,1% et en dernière position les « autres problèmes » rencontrés qui représentent 4,3%.

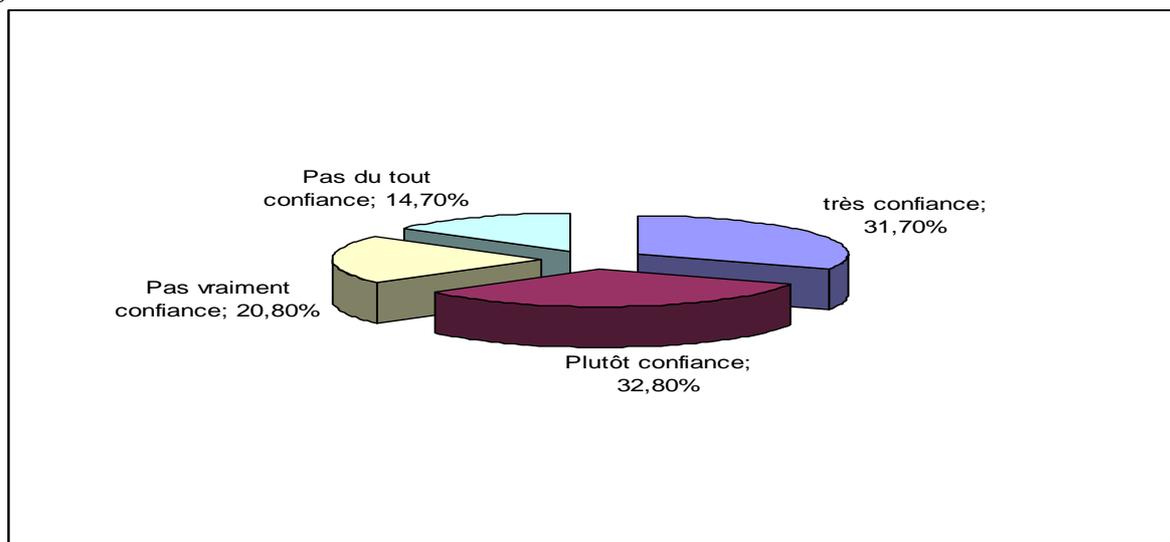
Graphique 30 : Répartition des difficultés rencontrées dans l'utilisation des services portuaires.



5.4. Appréciation du système judiciaire

Les responsables des réceptifs hôteliers dans leur grande majorité n'ont pas eu recours à la justice béninoise dans l'exercice de leurs activités. D'après les résultats du recensement, 8,4% des responsables de réceptifs hôteliers ont déjà eu affaire à la justice dans le cadre de leurs activités contre 91,6% des responsables de réceptifs hôteliers qui n'ont jamais eu affaire à la justice. 64,5% des responsables des réceptifs hôteliers ont confiance en la justice béninoise contre 35,5% qui émettent des réserves.

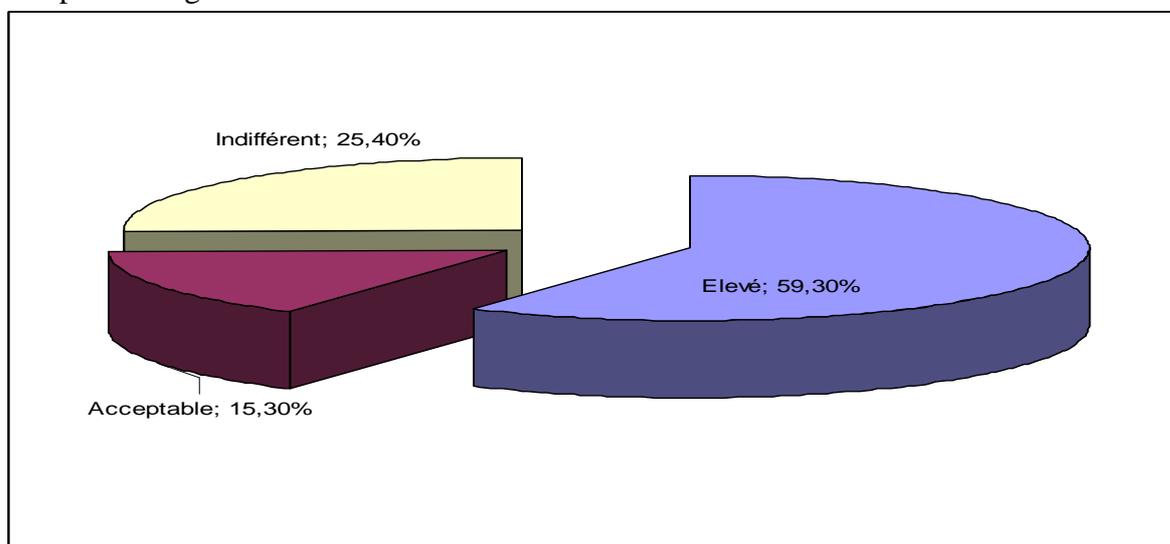
Graphique 31 : Répartition des responsables de receptifs selon leur appréciation du système judiciaire.



5.5. Appréciation du système fiscal

Les investissements sont de plus en plus dirigés vers les économies qui ont réussi le pari d'une fiscalité souple et conforme au développement des entreprises. De ce fait, il est souvent avancé que le nombre d'impôts en vigueur au Bénin ne favorise pas l'attraction des capitaux étrangers. Ce sentiment est d'ailleurs relayé par les responsables des réceptifs hôteliers lors du recensement général des entreprises qui jugent à 59,3% le nombre d'impôts auxquels ils sont assujettis élevé, 25,4% sont indifférents alors que 15,3% trouvent ce nombre acceptable.

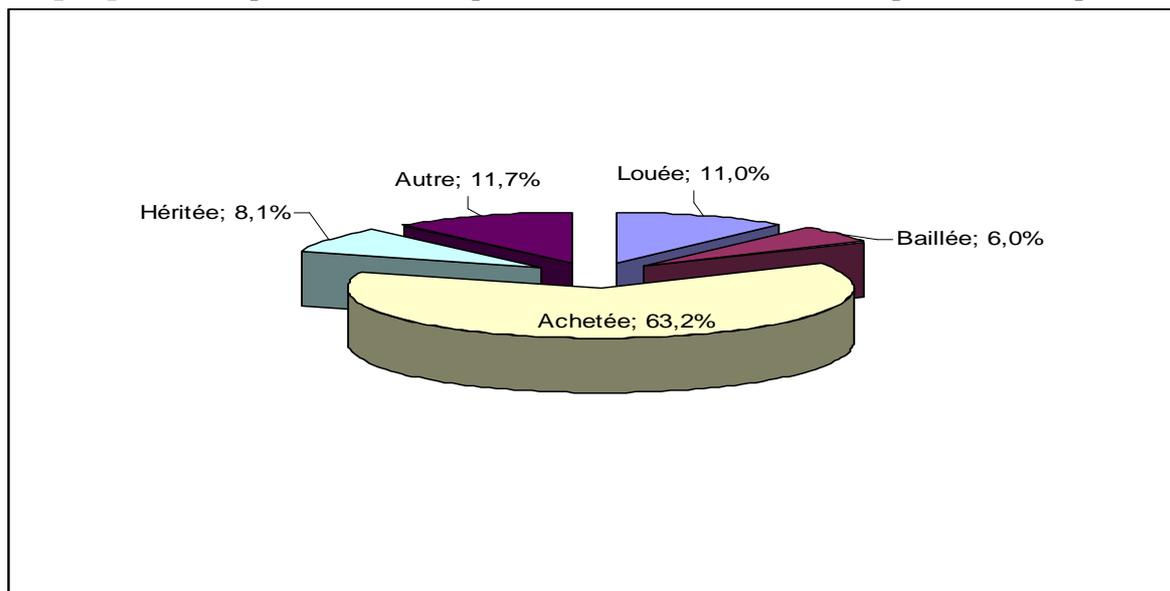
Graphique 32 : Répartition des responsables de receptifs selon leur appréciation du nombre d'impôts en vigueur au Bénin



5.6. Situation foncière des parcelles

Au vu des résultats du recensement général des entreprises, près des deux tiers (63,2%) des réceptifs hôteliers sont installés sur des parcelles achetées suivis des réceptifs installés sur des parcelles louées et héritées qui représentent respectivement 11,1% et 8,1%. Viennent en dernière position les parcelles en bail 6,0%.

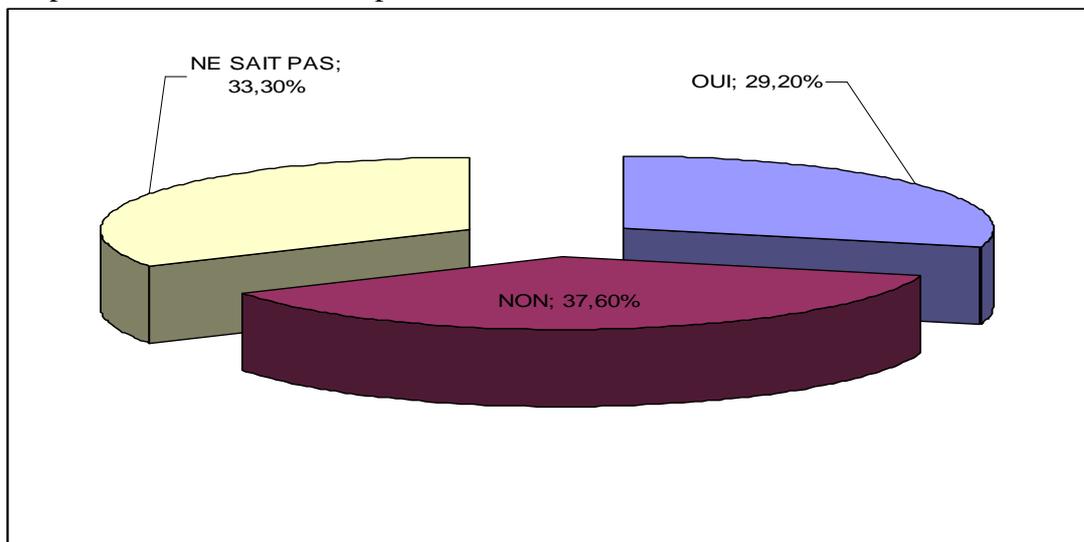
Graphique 33 : Répartition des réceptifs hôteliers selon le statut des parcelles occupées



5.7. Statut foncier des parcelles des réceptifs hôteliers

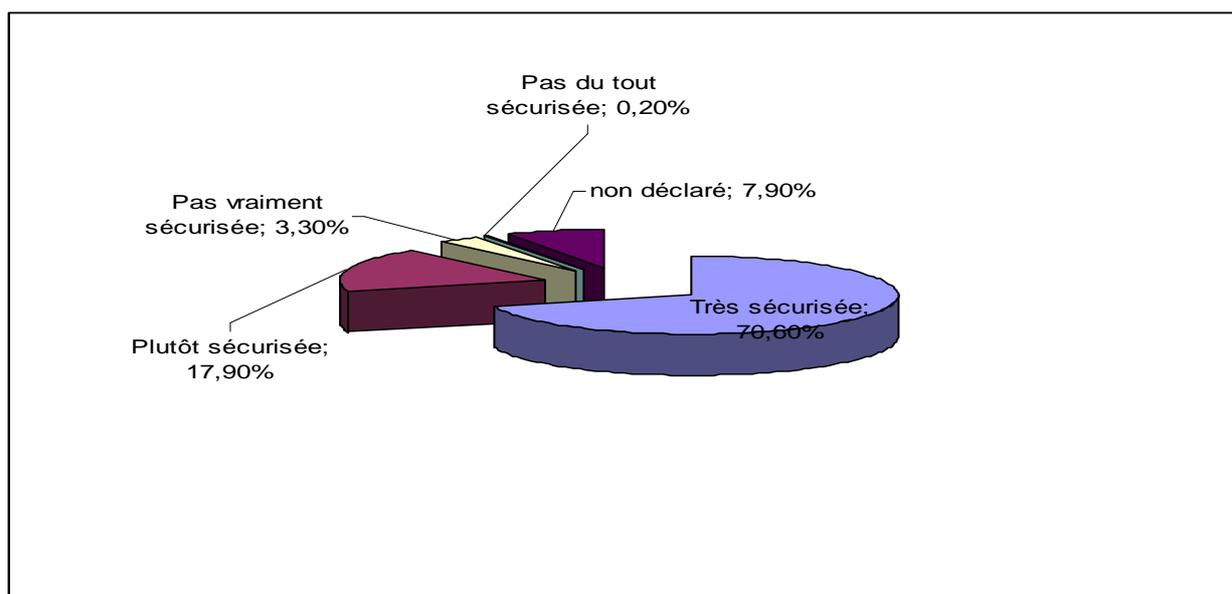
Le titre foncier est l'acte administratif et juridique qui permet de sécuriser une parcelle. A voir les résultats du recensement général des entreprises, plus du tiers, soit 37,6% des responsables des réceptifs hôteliers ont déclaré ne pas posséder de titre foncier pour leurs parcelles ; 33,3% n'ont pas connaissance du statut foncier des parcelles sur lesquelles ils ont installé leurs réceptifs hôteliers. En revanche, une minorité non négligeable de 29,2% desdits responsables ont déclaré disposer d'un titre foncier.

Graphique 34 : Répartition des responsables selon le degré de connaissance du statut foncier des parcelles abritant les réceptifs hôteliers.



La détention d'un titre foncier représente pour neuf dixième, soit 88,5% des responsables des réceptifs hôteliers, un outil de sécurisation d'une parcelle. Ce qui démontre la confiance placée par les responsables des réceptifs hôteliers en ce document. Par contre un petit nombre de responsables de réceptifs hôteliers 3,5% juge que le titre foncier ne permet pas de sécuriser la parcelle.

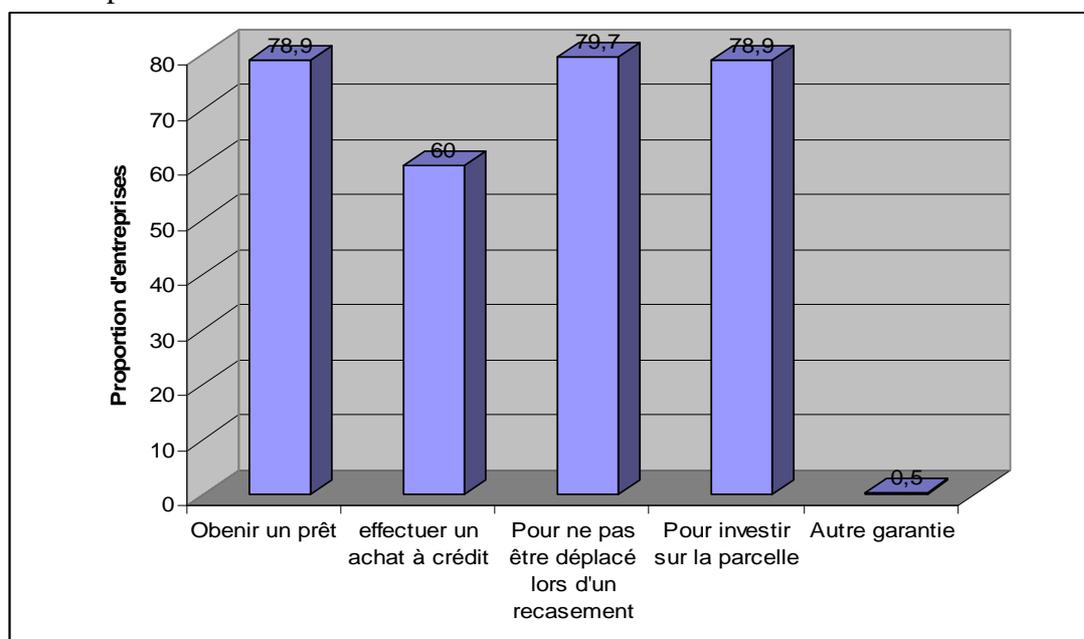
Graphique 35 : Répartition des responsables de réceptifs selon leur appréciation de la sécurisation d'une parcelle par un titre foncier



5.8. Perception des responsables des réceptifs hôteliers quant aux garanties offertes par la détention du titre foncier

Parmi les garanties offertes par la possession d'un titre foncier, les responsables des réceptifs hôteliers ont jugé que la possession d'un titre foncier offre la garantie : à 79,7% de ne pas être déplacé lors d'un recasement, à 78,9% pour investir et pour obtenir un prêt à 60,0% pour effectuer un achat à crédit.

Graphique 36 : Répartition des responsables de réceptifs selon l'appréciation des garanties offertes par le titre foncier



6. Conclusion et suggestion

La deuxième édition du Recensement Général des Entreprises a permis d'énumérer 492 réceptifs hôteliers parmi lesquels 418 ont été recensés en 2008 contre 265 en 2001. Ils sont plus présents dans le milieu urbain avec une proportion de 79,9% et la quasi-totalité appartient à des propriétés privées (99,3%)

Il a été noté qu'ils sont en majorité des entreprises individuelles (91,4%) avec un fort degré d'informalité (84%). Leur personnel permanent a un effectif de 1548 employés dont 399 femmes en 2006 contre 1651 dont 437 femmes en 2007. La masse salariale qui leur est payée est passée de 524 407 976 en 2006 à 619 786 903 en 2007.

Les 29,4% des chefs d'entreprises qui ont un niveau d'instruction supérieur, sont pour la plupart des hommes (84,9%).

L'insertion des femmes dans le secteur hôtelier à partir de 20 à 29 ans est très timide et sur 418 chefs de réceptifs, 63 seulement sont des femmes.

Les résultats obtenus ont conduit à suggérer les trois points suivants à l'Etat :

mettre en place une politique pour une formalisation totale des réceptifs hôteliers en l'occurrence, les hôtels et les motels, rendre plus souple le système fiscal au Bénin car 59,3% des responsables ont jugé que le nombre d'impôts auxquels ils sont assujettis est élevé, accorder au secteur hôtelier des facilités de prêt. Il faut noter qu'il y a un manque cruel d'accompagnement de ce secteur car, les chefs d'entreprises ont répondu à 96,41% qu'ils n'ont pas bénéficié de prêts entre 2006 et 2007.

ANNEXES

Tableau 1 : Répartition des unités économiques par département selon le type de réceptif hôtelier

DEPARTEMENT	Type de réceptif hôtelier							Total
	Camping	Auberge	Motel	Hôtel	Pension	Autre	non déclaré	
ALIBORI	1	3	3	1	0	0	2	10
ATACORA	0	8	4	6	0	0	5	23
ATLANTIQUE	0	30	5	9	1	0	8	53
BORGOU	0	17	12	11	0	1	11	52
COLLINES	1	12	4	4	0	0	3	24
COUFFO	0	7	4	0	0	0	2	13
DONGA	0	5	2	1	0	0	2	10
LITTORAL	1	32	3	49	19	3	17	124
MONO	0	13	6	9	0	0	2	30
OUEME	1	7	5	9	1	0	3	26
PLATEAU	0	4	2	1	0	0	1	8
ZOU	1	24	2	8	0	0	10	45
Total	5	162	52	108	21	4	66	418

Source : INSAE, RGE 2, 2008

Tableau 2 : Répartition des entreprises par département selon l'année de création

DEPARTEMENT	Année de création de l'unité					Total
	Avant 1960	1960 à 1979	1980 à 1999	2000 à 2008	non déclaré	
ALIBORI	0	0	2	8	0	10
ATACORA	0	1	10	9	3	23
ATLANTIQUE	0	0	13	36	4	53
BORGOU	1	2	17	32	0	52
COLLINES	0	0	6	18	0	24
COUFFO	0	0	4	9	0	13
DONGA	0	0	2	7	1	10
LITTORAL	0	3	32	75	14	124
MONO	0	1	10	18	1	30
OUEME	0	2	5	19	0	26
PLATEAU	0	0	2	6	0	8
ZOU	0	1	11	29	4	45
Total	1	10	114	266	27	418

Source : INSAE, RGE 2, 2008

Tableau 3 : Répartition par département des entreprises selon l'année de démarrage

DEPARTEMENT	Année de démarrage des activités de l'unité					Total
	Avant 1960	1960 à 1979	1980 à 1999	2000 à 2008	non déclaré	
ALIBORI	0	0	2	8	0	10
ATACORA	0	1	9	10	3	23
ATLANTIQUE	0	0	12	37	4	53
BORGOU	1	2	16	33	0	52
COLLINES	0	0	5	19	0	24
COUFFO	0	0	3	10	0	13
DONGA	0	0	02	7	1	10
LITTORAL	0	3	30	77	14	124
MONO	0	1	9	19	1	30
OUEME	0	2	5	19	0	26
PLATEAU	0	0	2	6	0	8
ZOU	0	1	11	29	4	45

Total	1	10	106	274	27	418
-------	---	----	-----	-----	----	-----

Source : INSAE, RGE 2, 2008

Tableau 4: Répartition par département des entreprises selon le type d'implantation

DEPARTEMENT	Sédentaire	Total
ALIBORI	10	10
ATACORA	23	23
ATLANTIQUE	53	53
BORGOU	52	52
COLLINES	24	24
COUFFO	13	13
DONGA	10	10
LITTORAL	124	124
MONO	30	30
OUEME	26	26
PLATEAU	8	8
ZOU	45	45
Total	418	418

Source : INSAE, RGE 2, 2008

Tableau 5: Répartition par département des réceptifs hôteliers selon l'activité principale

DEPARTEMENT	Activité principale (recode)	Total
	Hotels et autres moyens d'hebergement de courte duree	
ALIBORI	10	10
ATACORA	23	23
ATLANTIQUE	53	53
BORGOU	52	52
COLLINES	24	24
COUFFO	13	13
DONGA	10	10
LITTORAL	125	125
MONO	29	29
OUEME	26	26
PLATEAU	8	8
ZOU	45	45
Total	418	418

Source : INSAE, RGE 2, 2008

Tableau 6 : Répartition des premières activités secondaires des réceptifs hôteliers selon le département

Première activités secondaires	DEPARTEMENT										
	ALIB ORI	ATA COR A	ATL ANTI QUE	BOR GO U	COLL INES	COU FFO	DON GA	LITT ORAL	MO NO	QUE ME	PLATE AU
Génie civil	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Commerce de détail de carburants	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0
Commerce de gros de produits alimentaires, boissons et tabac	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Commerce de détail en magasin spécialisé de produits aliment	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0
Commerce de détail en magasin spécialisé de produits pharmaceutique	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Commerce de détail sur éventaires et marches de céréales, t	0	1	1	6	0	2	2	0	3	0	2
Commerce de détail sur éventaires et marches de textiles, h	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Commerce de détail sur éventaires et marches d'articles non	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Autres commerces de détail hors magasin	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Hôtels et autres moyens d'hébergement de courte durée	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Restaurants	4	5	8	10	7	0	3	18	8	5	2
Bars, cafes et autres débits de boissons	0	2	7	17	4	4	1	18	7	6	0
Transports urbains de passagers	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Fourniture d'accès aux réseaux de télécommunication	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres activités de services fournis principalement aux entreprises	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Autres activités de spectacle	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Autres activités de services personnels non déclaré	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Total	6	13	35	16	10	5	4	86	9	14	3
Total	10	23	53	52	24	13	10	125	29	26	8

Source : INSAE, RGE 2, 2008

Tableau 7 : Répartition par département des réceptifs hôteliers selon le nombre de jours consacrés aux activités par semaine

DEPARTEMENT	Nombre de jours par semaine consacrés aux activités					Total
	quatre jours	Cinq jours	six jours	Sept jours	non déclaré	
ALIBORI	0	1	1	7	1	1
ATACORA	0	0	0	21	2	2
ATLANTIQUE	0	0	2	49	2	5
BORGOU	0	0	10	42	0	5
COLLINES	0	0	0	22	2	2
COUFFO	0	0	0	12	1	1
DONGA	1	0	0	8	1	1
LITTORAL	0	0	5	108	11	12
MONO	0	0	3	25	2	3
OUEME	0	0	0	26	0	2
PLATEAU	0	0	1	7	0	0
ZOU	0	2	2	38	3	4
Total	1	3	24	365	25	41

Source : INSAE, RGE 2, 2008

Tableau 8 : Répartition par département des réceptifs hôteliers selon la durée journalière de travail

DEPARTEMENT	Moins de 8 heures	8 heures à 11 heures	12 heures à 15 heures	16 heures à 19 heures	20 heures à 24 heures	non déclaré	Total
ALIBORI	0	2	1	2	4	1	1
ATACORA	0	0	3	0	18	2	2
ATLANTIQUE	0	1	7	6	37	2	5
BORGOU	0	1	21	13	17	0	5
COLLINES	0	0	1	9	12	2	2
COUFFO	0	0	5	4	3	1	1
DONGA	0	0	0	1	8	1	1
LITTORAL	0	19	8	8	77	12	12
MONO	0	1	13	1	13	2	3
OUEME	0	3	6	4	13	0	2
PLATEAU	0	0	4	3	1	0	0
ZOU	1	4	6	3	28	3	4
Total	1	31	75	54	231	26	41

Source : INSAE, RGE 2, 2008

Tableau 9 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et Effectif du personnel Permanent 2006

DEPARTEMENT	Effectif du personnel permanent 2006						Total
	Effectif nul	un employé	entre 2 et 9 employés	entre 10 et 19 employés	entre 20 et 49 employés	Plus de 50 employés	
ALIBORI	4	1	5	0	0	0	10
ATACORA	12	1	9	0	1	0	23
ATLANTIQUE	29	4	17	2	1	0	53
BORGOU	20	3	27	2	0	0	52
COLLINES	10	6	8	0	0	0	24
COUFFO	8	2	3	0	0	0	13
DONGA	6	0	3	0	1	0	10
LITTORAL	55	12	42	13	1	1	124
MONO	10	5	12	2	1	0	30
OUEME	10	5	10	1	0	0	26
PLATEAU	2	2	4	0	0	0	8
ZOU	23	5	16	1	0	0	45
Total	189	46	156	21	5	1	418

Source : INSAE, RGE 2, 2008

Tableau 2 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et Effectif du personnel permanent 2007

DEPARTEMENT	Effectif du personnel permanent 2007						Total
	Effectif nul	un employé	entre 2 et 9 employés	entre 10 et 19 employés	entre 20 et 49 employés	Plus de 50 employés	
ALIBORI	4	1	5	0	0	0	10
ATACORA	10	1	11	0	1	0	23
ATLANTIQUE	25	7	18	2	1	0	53
BORGOU	14	5	31	1	1	0	52
COLLINES	10	6	7	1	0	0	24
COUFFO	7	2	3	1	0	0	13
DONGA	6	0	2	1	1	0	10
LITTORAL	53	11	46	12	1	1	124
MONO	8	5	15	1	1	0	30

OUEME	5	6	13	2	0	0	26
PLATEAU	2	2	4	0	0	0	8
ZOU	21	6	16	2	0	0	45
Total	165	52	171	23	6	1	418

Source : INSAE, RGE 2, 2008

Tableau 31 : Répartition des réceptifs hôteliers par commune et Effectif du personnel occasionnel 2006

DEPARTEMENT	Effectif du personnel occasionnels 2006					Total
	Effectif nul	un employé	entre 2 et 9 employés	entre 10 et 19 employé	entre 20 et 49 employés	
ALIBORI	9	0	1	0	0	10
ATACORA	13	0	9	1	0	23
ATLANTIQUE	39	3	10	1	0	53
BORGOU	34	2	16	0	0	52
COLLINES	15	0	8	0	1	24
COUFFO	7	0	5	1	0	13
DONGA	6	0	4	0	0	10
LITTORAL	82	2	36	4	0	124
MONO	20	0	9	0	1	30
OUEME	17	0	8	1	0	26
PLATEAU	4	0	3	1	0	8
ZOU	36	1	8	0	0	45
Total	282	8	117	9	2	418

Source : INSAE, RGE 2, 2008

Tableau 42 : Répartition des réceptifs hôteliers par commune et Effectif du Personnel occasionnel 2007

DEPARTEMENT	Effectif du personnel occasionnels 2007					Total
	Effectif nul	un employé	entre 2 et 9 employés	entre 10 et 19 employé	entre 20 et 49 employés	
ALIBORI	9	0	1	0	0	10
ATACORA	11	1	10	1	0	23
ATLANTIQUE	38	3	12	0	0	53
BORGOU	30	2	20	0	0	52
COLLINES	15	2	6	0	1	24
COUFFO	7	1	3	2	0	13
DONGA	6	0	4	0	0	10
LITTORAL	76	4	39	5	0	124

MONO	19	0	10	0	1	30
OUEME	13	1	11	1	0	26
PLATEAU	4	0	3	1	0	8
ZOU	35	1	9	0	0	45
Total	263	15	128	10	2	418

Source : INSAE, RGE 2, 2008

Tableau 53 : Répartition des receptif hôtelier par commune et Effectif du personnel aides familiaux 2006

DEPARTEMENT	Effectif du personnel aides familiaux 2006				Total
	Effectif nul	un employé	entre 2 et 9 emplyés	entre 20 et 49 employés	
ALIBORI	8	2	0	0	10
ATACORA	23	0	0	0	23
ATLANTIQUE	51	1	1	0	53
BORGOU	40	5	7	0	52
COLLINES	20	1	3	0	24
COUFFO	11	1	1	0	13
DONGA	10	0	0	0	10
LITTORAL	116	3	5	0	124
MONO	27	1	1	1	30
OUEME	22	3	1	0	26
PLATEAU	7	1	0	0	8
ZOU	40	0	5	0	45
Total	375	18	24	1	418

Source : INSAE, RGE 2, 2008

Tableau 64 : Répartition des receptifs hôteliers par département et Effectif du personnel aides familiaux en 2007

DEPARTEMENT	Effectif du personnel aides familiaux 2007				Total
	Effectif nul	un employé	entre 2 et 9 emplyés	entre 10 et 19 employé	
ALIBORI	8	2	0	0	10
ATACORA	23	0	0	0	23
ATLANTIQUE	51	1	1	0	53
BORGOU	39	4	9	0	52
COLLINES	19	2	3	0	24
COUFFO	11	1	1	0	13
DONGA	10	0	0	0	10
LITTORAL	116	4	4	0	124
MONO	25	2	2	1	30
OUEME	22	3	1	0	26
PLATEAU	8	0	0	0	8
ZOU	39	1	5	0	45
Total	371	20	26	1	418

Source : INSAE, RGE 2, 2008

Tableau 75 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et Effectifs femmes utilisés en 2006

DEPARTEMENT	Total1 femmes en 2006				Total
	Effectif nul	un employé	entre 2 et 9 employés	entre 10 et 19 employé	
ALIBORI	4	3	3	0	10
ATACORA	9	2	12	0	23
ATLANTIQUE	35	6	12	0	53
BORGOU	22	8	22	0	52

	COLLINES	6	5	12	1	24
	COUFFO	4	2	7	0	13
	DONGA	5	0	4	1	10
	LITTORAL	68	17	36	3	124
	MONO	11	6	11	2	30
	OUEME	10	2	14	0	26
	PLATEAU	1	2	4	1	8
	ZOU	25	6	14	0	45
Total		200	59	151	8	418

Source : INSAE, RGE 2, 2008

Tableau 86 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et Effectifs femmes utilisés en 2007

DEPARTEMENT	Total1 femmes en 2007				Total
	Effectif nul	un employé	entre 2 et 9 employés	entre 10 et 19 employés	
ALIBORI	4	3	3	0	10
ATACORA	10	1	12	0	23
ATLANTIQUE	29	8	16	0	53
BORGOU	17	9	26	0	52
COLLINES	6	6	11	1	24
COUFFO	5	2	5	1	13
DONGA	5	0	4	1	10
LITTORAL	63	24	33	4	124
MONO	8	6	15	1	30
OUEME	6	3	17	0	26
PLATEAU	1	2	4	1	8
ZOU	22	7	16	0	45
Total	176	71	162	9	418

Source : INSAE, RGE 2, 2008

Tableau 97 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et Effectifs hommes utilisés en 2006

DEPARTEMENT	Total1 hommes en 2006						Total
	Effectif nul	un employé	entre 2 et 9 employés	entre 10 et 19 employés	entre 20 et 49 employés	Plus de 50 employés	
ALIBORI	4	0	6	0	0	0	10
ATACORA	8	2	12	0	0	1	23
ATLANTIQUE	22	6	22	3	0	0	53
BORGOU	15	5	27	5	0	0	52
COLLINES	6	6	11	1	0	0	24
COUFFO	4	5	4	0	0	0	13
DONGA	3	1	5	1	0	0	10
LITTORAL	37	12	64	10	0	1	124
MONO	10	1	16	0	3	0	30
OUEME	7	5	12	2	0	0	26
PLATEAU	2	1	5	0	0	0	8
ZOU	17	7	21	0	0	0	45
Total	135	51	205	22	3	2	418

Source : INSAE, RGE 2, 2008

Tableau 108 : Répartition des réceptifs hôteliers par département et effectifs hommes utilisés en 2007

DEPARTEMENT	Total1 hommes en 2007						Total
	Effectif nul	un employé	entre 2 et 9 employés	entre 10 et 19 employés	entre 20 et 49 employés	Plus de 50 employés	
ALIBORI	4	0	6	0	0	0	10

ATACORA	6	3	13	0	1	0	23
ATLANTIQUE	17	11	23	2	0	0	53
BORGOU	11	6	30	5	0	0	52
COLLINES	6	6	11	1	0	0	24
COUFFO	2	6	5	0	0	0	13
DONGA	3	1	5	1	0	0	10
LITTORAL	32	9	72	10	0	1	124
MONO	8	2	17	0	3	0	30
OUEME	2	6	16	2	0	0	26
PLATEAU	1	1	6	0	0	0	8
ZOU	16	8	21	0	0	0	45
Total	108	59	225	21	4	1	418

Source : INSAE, RGE 2, 2008

Tableau 19 : Répartition des réceptif hôtelier par département et Effectifs du personnels Béninois total utilisés en 2007

DEPARTEMENT	Effectif du personnel béninois total en 2007						Total
	Effectif nul	un employé	entre 2 et 9 employés	entre 10 et 19 employés	entre 20 et 49 employés	Plus de 50 employés	
ALIBORI	1	2	5	0	0	2	10
ATACORA	4	2	10	1	1	5	23
ATLANTIQUE	4	6	20	2	1	20	53
BORGOU	8	5	25	7	1	6	52
COLLINES	5	1	13	1	1	3	24
COUFFO	0	2	6	1	1	3	13
DONGA	2	1	4	1	0	2	10
LITTORAL	16	5	60	10	3	30	124
MONO	2	2	16	1	0	9	30
OUEME	1	4	16	3	0	2	26
PLATEAU	1	2	3	1	0	1	8
ZOU	5	2	23	3	0	12	45
Total	49	34	201	31	8	95	418

Source : INSAE, RGE 2, 2008

Personnel National

Directeur Général de l'INSAE

VODOUNOU Z. Cosme

Directeur Général Adjoint de l'INSAE

EKUE Credo Pierre

Directeur des Statistiques et Etudes Economiques

SOEDE Michel

Secrétariat DSEE

SOGLOHOUN Claudine

Service des Comptes Nationaux (SCN)

BIAOU Abraham, Chef Service

BANON Symphorien

SESSEDE Charles

OBOSSOU Hervé

EDON Raoul

AHOKPOSSI Japhet

Service des Echanges Extérieurs (SEE)

SOKOU Samson, Chef Service

NOUGBODOHOUE Samson

ADJOVI Roméo

Service des Statistiques et Etudes de l'Industrie (SSEI)

KAKPO Eliakim, Chef Service

FADO C. Alexis

Service des Statistiques et Etudes des Activités Tertiaires (SSEAT)

SANNI Kabirou, Chef Service

AGUIAR Luc

Service des Statistiques et Etudes de l'Agriculture (SSEA)

COUTHON KINSOU Esther, Chef Service

ESSOUN A. Christophe

ANALYSE DU DEUXIEME RECENSEMENT GENERAL DES ENTREPRISES (RGE2)

COORDONNATEURS DU PROJET : Messieurs

- Cosme Z.VODOUNOU, Directeur National du Projet RGE2
- Michel SOEDE, Directeur Technique du Projet RGE2

EXPERTS NATIONAUX : Messieurs et Mesdames

- **ADECHIAN Djabar**, Statisticien Démographe
- **ADJOVI Roméo**, Statisticien
- **AGBANGLA Sévérin**, Géographe
- **AGUIAR Luc**, Statisticien-Economiste
- **AHAMIDE Armelle**, Démographe
- **AHOVEY Elise**, Démographe
- **ALLAYE Agnès**, Administratrice des entreprises
- **BANKOLE Victor** Statisticien-Economiste
- **BANON Symphorien**, Economiste
- **BESSANH Norbert**, Statisticien
- **BIAOU Abraham** Statisticien-Economiste
- **DAGA Jules**, Démographe
- **DANSOU Martinien**, Statisticien
- **DOSSOU Christian**, Démographe
- **ESSESSINOU A. Raïmi**, Statisticien-Economiste
- **HOUNKPODOTE Eudes**, Economiste planificateur
- **KAKPO Eliakim**, Statisticien
- **KINSOU Esther**, Statisticienne
- **KOUBADJE Sourou** Statisticien -Démographe
- **MARTIN Djibril** Statisticien-Economiste
- **MENSAH Victorine**
- **MISSINHOUN Evariste**
- **NOUATIN M. Bruno** Statisticien -Démographe
- **NOUGBODOHOUE Samson**, Statisticien
- **OBOSSOU O. Hervé**, Statisticien-Economiste
- **SANNI Kabirou**, Statisticien
- **SESSEDE Charles**, Statisticien-Economiste
- **SOEDE Michel**, Statisticien-Economiste
- **SOKOU Samson**, Statisticien
- **TOGONOU Hippolyte** Statisticien -Démographe
- **ZOUNON Jean Koukou**, Statisticien-Economiste
- **ZOUNON Mémounath**, Economiste planificateur